



Pour une  
architecture  
humaine,  
durable  
et  
créative

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

Le présent document a été réalisé par le ministère de la Culture et des Communications.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante :

ISBN (Imprimé) : 978-2-555-03961-2

ISBN (pdf) : 978-2-555-03962-9

Dépôt légal : 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. La reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

# MOT DU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS



**L'architecture est le reflet de notre société et de notre époque. Elle est une expression de notre culture, de nos valeurs et de nos aspirations.**

L'architecture, c'est une composante qui façonne les milieux de vie, un élément qui est au cœur du quotidien et des activités de toute personne, quels que soient son âge, son statut social ou ses limitations fonctionnelles. C'est d'abord le lieu qui nous héberge et qui nous protège des intempéries; c'est notre foyer. C'est le petit café ou le restaurant du coin, ou encore le marché public pour nos emplettes. C'est notre bibliothèque de quartier ou notre centre de loisirs municipal. C'est la place publique où nous socialisons ou le parc où nos enfants vont jouer. C'est notre lieu de vie!

L'architecture a aussi le potentiel d'apporter des réponses aux défis de notre société.

Conscient du rôle que joue l'architecture dans la création de milieux de vie de qualité, le gouvernement du Québec a adopté la toute première Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Cette politique institue la qualité architecturale et les 11 principes directeurs de cette qualité comme solutions durables aux défis actuels.

Reconnaissant ces défis à relever et le travail à accomplir, le ministère de la Culture et des Communications a créé le Bureau de la valorisation de l'architecture. Celui-ci fédère les experts et les ressources de différents ministères et organismes afin de positionner l'architecture comme un levier de développement durable au sein de l'appareil gouvernemental, et même au-delà. Ce réseau d'ambassadeurs devient un outil pour établir des ponts entre les approches architecturales innovantes et les grands chantiers gouvernementaux qui s'amorcent pour répondre aux défis de notre société.

Le Guide de bonnes pratiques : pour une architecture humaine, durable et créative constitue le premier mandat phare que s'est donné le Bureau et représente une collaboration unique entre les grands donneurs d'ouvrage de l'État et les experts et expertes du milieu de l'architecture. Il propose d'outiller l'ensemble des parties prenantes en les accompagnant dans une démarche qualité.

Le Guide de bonnes pratiques met aussi en valeur les talents de nos conceptrices et concepteurs québécois, ainsi que le désir d'innovation qui motive nos donneurs d'ouvrage. Il fait la démonstration de la capacité du Québec à mettre en œuvre les meilleures pratiques architecturales partout sur le territoire pour léguer une architecture humaine, durable et créative dans le contexte des nombreux défis auxquels notre société doit faire face. Il se veut pratique, mais aussi inspirant au bénéfice de projets à venir et qui seront porteurs pour les générations futures.

**Mathieu Lacombe**

Ministre de la Culture et des Communications

# REMERCIEMENTS

L'élaboration du Guide de bonnes pratiques : pour une architecture humaine, durable et créative est le résultat d'un travail collectif qui s'est déroulé sur plusieurs mois et avec l'appui de plusieurs acteurs et actrices de différents milieux. Le ministère de la Culture et des Communications tient à remercier toutes les personnes et les organisations qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation du Guide.

## COORDINATION ET RÉDACTION

### Ministère de la Culture et des Communications

#### DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE

##### Direction des politiques, de l'évaluation patrimoniale et de l'architecture

Bruno Boisvert, *directeur*

Catherine Michon, *coordonnatrice du projet et conseillère stratégique en architecture*

Geneviève Dion, *coordonnatrice architecture et aménagement culturel du territoire*

Pascal Labelle, *architecte*

Véronique Proteau, *architecte*

Sophie Tanguay, *conseillère architecture et aménagement culturel du territoire*

### BUREAU DE LA VALORISATION DE L'ARCHITECTURE (soutien à la réalisation)

#### Hydro Québec

##### DIRECTION ENVIRONNEMENT

##### Expertise milieu humain

Alexandra Lemarcis, *conseillère Expertise environnementale - Patrimoine*

#### Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

##### DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

##### Direction des mandats stratégiques en aménagement du territoire

Julie-Pier Gaudrault, *coordonnatrice de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire*

#### Régie du bâtiment du Québec

##### DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RÉGLEMENTATION ET DE L'EXPERTISE-CONSEIL

Rym Isma Raoui, *architecte, directrice générale*

##### Direction du bâtiment

Belkacem Bouana, *ingénieur, directeur*

#### Secrétariat du Conseil du trésor

##### DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENCADREMENT

##### Direction principale de l'accompagnement des organismes publics

Marianne Beaulé, *directrice*

#### Société d'habitation du Québec

##### DIRECTION DE L'EXPERTISE TECHNIQUE ET DE L'IMMOBILIER

Nathalie Doyon, *architecte*

#### Société québécoise des infrastructures

##### DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INNOVATION ET DE L'EXPERTISE

##### Direction de l'expertise, de la conformité et du développement durable

Marjolaine Kishka Gaumont, *architecte, directrice*

##### Direction de l'expertise technique des projets en partenariat Est

Jacques Tremblay, *architecte, directeur*

## COLLABORATION

### Aedifica

Camille Hadjadj

François Letard

Mélanie Pitre,

*ingénieure, vice-présidente Développement durable et ingénierie*

### Lemay

Éric Pelletier, *architecte, associé principal Création*

#### Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

##### DIRECTION GÉNÉRALE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

##### Direction des mandats stratégiques en aménagement du territoire

Jimmy Duchesneau, *conseiller en aménagement du territoire et urbanisme*

Carole Leclerc, *conseillère en aménagement du territoire et urbanisme*

Myriam Michel, *conseillère en aménagement du territoire et urbanisme*

Sarah Robert, *conseillère en aménagement du territoire et urbanisme*

##### Direction de la planification et de l'analyse

Jonathan Gagnon, *conseiller en aménagement du territoire et urbanisme*

#### Ministère de la Culture et des Communications

##### DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Nathalie Dompierre, *révisseuse linguistique*

Shanie Parent, *conseillère en communications stratégiques*

#### DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL RÉGIONAL

##### Direction du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Jacinthe Archambault, *conseillère en patrimoine*

##### Direction de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Pierre-André Corriveau, *conseiller en développement culturel*

##### Direction de Laval, Lanaudière et Laurentides

Geneviève M. Sénécal, *conseillère en développement culturel*

#### Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

##### DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

##### Bureau de coordination du développement durable

Maxwell Bouchard, *conseiller en aménagement du territoire et mobilité durable*

#### Ordre des architectes du Québec DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Véronique Bourbeau, *directrice*

Geneviève King-Ruel, *conseillère en affaires publiques et relations gouvernementales*

Christine Lanthier, *conseillère aux communications – publications et contenus*

#### Rayside Labossière

Ève Grenier, *urbaniste*

Maryline Thibault, *architecte*

## CONCEPTION GRAPHIQUE

### Lemay

Maryline Bédard, *directrice Branding, design graphique et développement des affaires*

Elisabeth Fortin, *designer graphique, chargée de conception Branding*

# TABLE DES MATIÈRES

## **LA VISION MULTI-DIMENSIONNELLE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
Mise en contexte	3
L'architecture au cœur du développement durable de nos collectivités	4
Une vision holistique de la qualité	5
<b>LA QUALITÉ ARCHITECTURALE</b>	<b>6</b>
Les 11 principes directeurs de la qualité architecturale	7
La réponse aux besoins	9
L'environnement	17
La localisation	25
Le contexte d'implantation	33
Le patrimoine culturel	41
Le coût sur le cycle de vie	49
La pérennité du bâti	57
La sécurité	65
La santé et le confort	73
L'inclusivité et l'accessibilité universelle	81
L'expérience	89
<b>LES CLÉS DE SUCCÈS D'UN PROJET</b>	<b>97</b>
Six conditions favorisant une architecture de qualité	98
<b>CONCLUSION</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>103</b>
Composition des équipes de projet	104
Notes de bas de page	107





La vision  
multi-  
dimensionnelle  
de la qualité  
architecturale



Dans un contexte où nos milieux de vie évoluent, la qualité architecturale constitue un levier essentiel pour créer des environnements durables, fonctionnels et cohérents. Ce guide propose des repères et des bonnes pratiques pour en soutenir la mise en œuvre.



# Introduction

## Mise en contexte

En 2022, le gouvernement du Québec a dévoilé la [Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire](#), affirmant ainsi son désir de faire de l'aménagement et de l'architecture des pratiques innovantes, intégrées et rassembleuses. Cette vision a été précisée avec la publication d'un plan de mise en œuvre, puis de l'[Aide-mémoire sur la qualité architecturale](#) qui introduit les 11 principes directeurs de qualité architecturale. L'ensemble de ces principes directeurs traduit les différentes dimensions à prendre en compte dans la réalisation d'un projet dans le but d'en rehausser la qualité, la performance et la pérennité.

Malgré le lancement de la Politique et l'élaboration de la documentation complémentaire, la manière dont ces principes directeurs pouvaient se concrétiser à travers les différents projets d'architecture demeurait à préciser.

Ainsi, le *Guide de bonnes pratiques : pour une architecture humaine, durable et créative* constitue une bonification de l'aide-mémoire sur la qualité architecturale. Il vient illustrer chacun des 11 principes directeurs en faisant ressortir les meilleures pratiques en vigueur et la manière dont ces bonnes pratiques ont été mises en œuvre dans le cadre de projets réalisés sur notre territoire et dans le contexte québécois. Il démontre que des projets exemplaires et de qualité, il s'en fait au Québec.

Parce que la qualité architecturale part essentiellement d'une bonne commande, le présent Guide a d'abord et avant tout été rédigé à l'intention des donneurs d'ouvrages, à ceux et celles qui entreprennent les projets et qui détiennent la capacité de bien les orienter dès le départ. Le Guide est un cadre de référence que les parties prenantes d'un projet d'architecture pourront utiliser pour discuter, identifier des objectifs et convenir de stratégies en lien avec la qualité architecturale du projet.



## L'architecture au cœur du développement durable de nos collectivités

L'architecture témoigne des bouleversements et des conditions diverses dans lesquels nous évoluons. Au cœur des transformations de nos villes et villages, elle est aux prises avec le vieillissement de la population, la spéculation foncière, la vétusté des infrastructures, l'explosion des coûts de construction, les crises du logement, les changements climatiques, etc. Cependant, elle a le potentiel d'apporter des réponses aux défis de notre société. Elle contribue à créer des milieux de vie durables. Ainsi, construire mieux, c'est avant tout un geste pérenne, juste et sensible, adapté au contexte, aux usagères et usagers ainsi qu'à la commande du projet.

L'architecture a aussi le potentiel d'apporter des réponses aux grands enjeux et défis de notre société.

- Sur le **plan culturel**, l'architecture renforce l'identité et façonne les milieux de vie en instaurant des repères dans les villes, en ouvrant une vitrine sur l'histoire et les savoir-faire ainsi qu'en devenant un élément de fierté des collectivités.
- Sur le **plan social**, l'architecture propose des solutions innovantes et viables aux enjeux de pénurie de logements.
- Sur le **plan environnemental**, l'architecture contribue à réduire les répercussions des changements climatiques.
- Sur le **plan économique**, l'architecture contribue à la vitalité des différentes régions du Québec en créant des espaces pérennes, distinctifs et attrayants.



## Une vision holistique de la qualité

L'architecture repose sur trois dimensions complémentaires, indissociables et qui conditionnent la réussite et la pérennité d'un projet :

- la **performance d'usage**, qui garantit que le projet répond efficacement aux besoins de ses utilisatrices et utilisateurs, d'aujourd'hui et de demain;
- la **performance technique** et environnementale, qui assure la solidité, la durabilité et la maîtrise des coûts sur le long terme;
- la **contribution à la qualité du cadre de vie**, par la capacité du projet à émerveiller, à intriguer, à créer un sentiment d'appartenance à un lieu ainsi qu'à valoriser la communauté locale, le patrimoine culturel, l'environnement et l'attractivité du territoire.

En s'appuyant sur ces trois dimensions, le Guide propose une vision holistique de la qualité architecturale, qui se décline en un ensemble de 11 principes directeurs et de 6 conditions à considérer pour générer des projets de qualité. Ces 11 principes, lorsqu'ils sont pris en compte tous ensemble, proposent l'atteinte d'un juste équilibre entre les multiples dimensions d'un projet, ce qui tend à rehausser la qualité architecturale globale.

Puisque chaque projet d'architecture est à la fois unique et complexe, il est entendu qu'il peut être difficile d'intégrer dans un projet d'architecture toutes les bonnes pratiques présentées. Selon les paramètres du projet, certaines pourraient entrer en contradiction et d'autres pourraient être inapplicables ou encore irréalisables. Il convient par ailleurs de préciser que les exemples intégrés dans le présent Guide ont été sélectionnés pour illustrer les bonnes pratiques rattachées à un principe directeur en particulier. Ces exemples peuvent être par ailleurs représentatifs de bonnes pratiques rattachées à d'autres principes directeurs, mais peuvent également être en contradiction avec certaines approches mises de l'avant.

Ainsi, l'éventail de bonnes pratiques proposé n'est pas destiné à être utilisé comme une liste de contrôle, mais plutôt comme une base de discussion entre les différentes parties prenantes d'un projet pour établir les possibilités et les priorités ainsi qu'aider à rehausser la qualité de chaque projet dans la mesure du possible et de ce qui est souhaitable.

« L'architecture est un acte collectif: elle révèle ce que nous choisissons d'être. Chaque projet engage notre responsabilité collective: celle de construire avec justesse, avec soin, mais aussi avec l'audace nécessaire pour élever le quotidien. Car au-delà des bâtiments, c'est la qualité de notre société que nous mettons en forme. »

— ERIC PELLETIER, ARCHITECTE ASSOCIÉ PRINCIPAL CRÉATION CHEZ LEMAY





# La qualité architecturale

Afin d'améliorer en continu nos réalisations, d'élever les standards de qualité et d'appliquer les meilleures pratiques, la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire est venue introduire 11 principes directeurs de qualité architecturale.

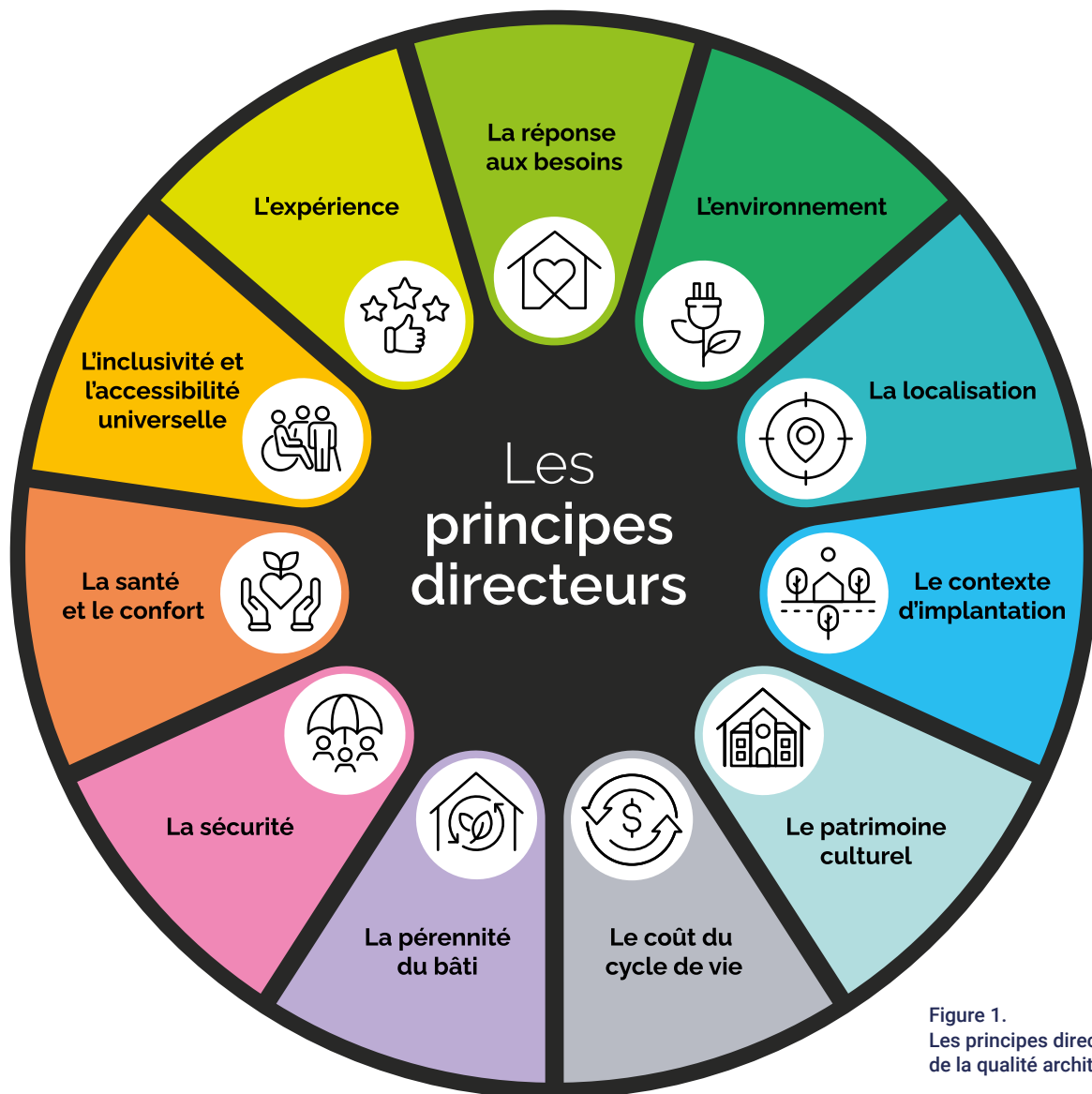


Figure 1.  
Les principes directeurs  
de la qualité architecturale



# LES 11 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE



## La réponse aux besoins

Développer une solution architecturale qui répond efficacement et avec justesse aux besoins exprimés par les différentes parties prenantes et qui anticipe l'évolution probable de ces besoins.



## L'environnement

Réduire significativement les effets négatifs du projet sur l'environnement et son empreinte carbone pendant toute la durée de vie utile du bâtiment.



## La localisation

Implanter le projet dans un milieu développé et connecté, pour contribuer à sa vitalité, tirer profit des infrastructures existantes et limiter les impacts environnementaux.



## Le contexte d'implantation

S'inspirer des traits distinctifs du milieu pour que le projet y contribue de manière positive et renforce l'identité de la collectivité.



## Le patrimoine culturel

Participer à la valorisation du patrimoine culturel, tant par la conservation et la requalification que par la création du patrimoine de demain.



## Le coût du cycle de vie

Optimiser l'investissement initial sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et prendre en considération son exploitation et son entretien.



## La pérennité du bâti

Concevoir et construire des lieux qui vont perdurer, par la qualité de leurs matériaux, leur résilience aux aléas climatiques et leur adaptabilité.



## La sécurité

Prendre en considération la vulnérabilité des usagers[-ères], favoriser leur sentiment de sécurité et minimiser les risques pouvant découler de l'usage du bâtiment.



## La santé et le confort

Offrir des lieux sains et confortables pour les usagers[-ères], par un apport de lumière naturelle suffisant, des liens visuels avec le paysage environnant, etc.



## L'inclusivité et l'accessibilité universelle

Permettre à toute personne d'avoir accès au bâtiment sans obstacle et d'y réaliser son plein potentiel, de manière autonome, équitable et intuitive.



## L'expérience

Susciter une expérience positive et procurer un sentiment de bien-être en favorisant l'attachement envers le lieu et son appropriation par tous[-tes].





# La réponse aux besoins



Développer une solution architecturale qui répond efficacement et avec justesse aux besoins exprimés par les différentes parties prenantes et qui anticipe l'évolution probable de ces besoins.



# La réponse aux besoins

## DÉFINITION

**Le principe directeur** de la réponse aux besoins est de répondre efficacement aux attentes exprimées par les différentes parties prenantes : les occupantes et occupants, les usagères et usagers, les personnes qui en feront la gestion et l'entretien, ainsi que celles issues de la communauté dans laquelle le projet s'insérera.

Ce principe directeur vise également à développer une solution architecturale qui permet une utilisation optimale du lieu sur les plans fonctionnels et techniques (les dimensions et les superficies des espaces, les relations entre eux, les équipements requis, etc.) et qui anticipe l'évolution probable des besoins, qu'ils soient démographiques, climatiques, technologiques ou sociétaux.

**Un projet développé suivant ce principe** incite à aller au-delà des exigences minimales ou des besoins standards pour proposer des solutions architecturales intégrées et créatives. Cette approche conduit ainsi à la réalisation de lieux pleinement adaptés aux usages auxquels ils sont destinés et dans lesquels les personnes peuvent mener leurs activités de manière fluide, conviviale et efficace.



## BONNES PRATIQUES

### Consulter les parties prenantes à trois moments clés : planification, conception et post-occupation <sup>1</sup>

Intégrer, dans la planification du projet, une démarche de dialogue entre le donneur d'ouvrage et les personnes concernées par le projet (comme les occupantes et occupants, le personnel d'entretien et d'exploitation, la population locale, etc.), permettant à ces personnes de prendre connaissance du projet, d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations en amont des décisions importantes et d'en commenter la réponse en cours de développement et au début de la phase d'occupation. Convier les professionnelles et professionnels travaillant sur le projet (architectes, ingénieures et ingénieurs, etc.) pour qu'elles et ils puissent prendre connaissance des besoins exprimés et participer au dialogue. Ajuster le projet, dans la mesure du possible et de ce qui est souhaitable, de manière à favoriser la satisfaction des occupantes, des occupants et des autres personnes concernées par le projet.

### Brosser un portrait global des besoins

Au-delà des superficies, de l'organisation fonctionnelle, des besoins techniques, du budget et de l'échéancier, articuler dans le programme une vision du projet qui prend en compte les aspirations (identitaires, psychosociales ou expérientielles, par exemple) des futurs occupants et occupantes, du voisinage, de l'exploitante ou exploitant et du donneur d'ouvrage.

### Identifier les conditions de succès pour les usagères et usagers

Avant de commencer la conception, s'assurer que toutes les parties prenantes comprennent les enjeux du projet, mais aussi ce qui le rendrait exemplaire aux yeux de ses usagères et usagers. Avec cette vision, le projet sera conçu et réfléchi en conséquence. La compréhension des conditions de succès permet ainsi d'orienter les décisions conceptuelles.

### Anticiper les besoins futurs

Tenir compte, dans le programme et la solution architecturale, de l'évolution probable des besoins et proposer, s'il y a lieu, des espaces adaptables ou multifonctionnels (exemples : une bibliothèque conçue pour accueillir plus de rayons et de collections, une école conçue pour permettre l'ajout éventuel d'un étage ou d'une aile, un centre communautaire avec des espaces polyvalents pouvant être utilisés et réaménagés de multiples manières, etc.).

### Envisager le partage ou la mutualisation des infrastructures

Considérer la possibilité de partager ou de mutualiser des espaces ou des infrastructures avec d'autres organisations de manière à répondre aux besoins du projet et de la communauté de façon efficiente des points de vue environnemental, social et économique.

### Inscrire la conception du projet dans un processus itératif

Développer le projet suivant un processus itératif tel que la conception intégrée, un panel de design, des ateliers de conception et d'idéation, etc. Ces processus favorisent une réponse concertée aux différents besoins exprimés et facilitent leur suivi et leur évaluation, de la phase de la planification à celle de l'occupation. Faire participer, dès le démarrage du projet, l'ensemble des personnes représentant toutes les disciplines domaines professionnelles, le donneur d'ouvrage et le constructeur de manière à dégager une connaissance multidisciplinaire des enjeux et des possibilités du projet, à favoriser son bon déroulement et à éviter d'éventuelles surprises.

### Dépasser les attentes

Formuler une proposition architecturale créative qui offre une réponse intégrée à l'éventail des besoins identifiés dans le programme et qui transforme les contraintes en occasions pour générer une plus-value. Rechercher des solutions ingénieuses qui créent des synergies entre les différents besoins exprimés, tout en optimisant les ressources disponibles.

### Mener une évaluation post-occupation <sup>2</sup>

Dans la première année d'occupation du projet, puis périodiquement tout au long du cycle de vie du bâtiment, faire effectuer par une experte ou un expert indépendant une évaluation post-occupation pour surveiller la performance du bâtiment et évaluer la satisfaction des occupantes et occupants quant aux installations. Sur la base de ces évaluations, procéder aux améliorations nécessaires ou utiles et documenter les apprentissages pour enrichir les pratiques futures. Cette démarche devrait inclure tant l'évaluation des aspects techniques et fonctionnels que l'appréciation des dimensions qualitatives et expérientielles du projet.



## ÉCOLE PRIMAIRE STADACONA

Québec, Québec, Canada | 2022

### ÉQUIPE PROJET

CLIENTS	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE ET ÉCOLE PRIMAIRE STADACONA
ARCHITECTURE	LAB-ÉCOLE (JÉRÔME LAPIERRE ARCHITECTE) + ABCP ARCHITECTURE
ŒUVRE D'ART	GIORGIA VOLPE, <i>Jardiner vers les étoiles</i> , 2022, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO © Maxime Brouillet



PHOTO © Maxime Brouillet

L'école primaire Stadacona représente une réponse architecturale innovante aux défis contemporains de l'éducation primaire. Issue de la recherche-crédation du Lab-École, cette première réalisation concrétise une vision pédagogique renouvelée à travers une architecture qui place l'élève au centre de la conception.

**L'école illustre comment une compréhension approfondie des besoins éducatifs contemporains peut générer une architecture qui dépasse les standards conventionnels pour créer un véritable milieu de vie scolaire.**

### BONNES PRATIQUES

- **Brosser un portrait global des besoins éducatifs :** Intégration des besoins fonctionnels, pédagogiques et expérientiels à travers les trois piliers du Lab-École (environnement physique, mode de vie actif et alimentation) qui transcendent les exigences traditionnelles.
- **Anticiper les besoins futurs pédagogiques :** Conception d'espaces flexibles et de « communautés d'apprentissage » qui s'adaptent aux évolutions des méthodes d'enseignement et aux besoins changeants des élèves tout en créant un environnement stimulant qui encourage l'autonomie et la collaboration.
- **Dépasser les attentes programmatiques :** Conception des corridors en « rues d'apprentissage » favorisant les interactions pédagogiques informelles et création de toits habitables qui multiplient les opportunités d'apprentissage extérieur.
- **Inscrire la conception du projet dans un processus itératif :** Collaboration étroite entre le Lab-École, les architectes, les ingénieurs et ingénieurs ainsi que la communauté scolaire pour développer une architecture cohérente avec les objectifs pédagogiques.
- **Dépasser les attentes programmatiques :** Conception des corridors en « rues d'apprentissage » favorisant les interactions pédagogiques informelles et création de toits habitables qui multiplient les occasions d'apprentissage extérieur. Intégration d'une cuisine pédagogique et d'espaces polyvalents qui permettent l'interdisciplinarité et l'apprentissage par l'expérience.



## PAVILLON DE LA BASE DE PLEIN AIR DE SAINTE-FOY

Sainte-Foy, Québec, Canada | 2019

### ÉQUIPE PROJET

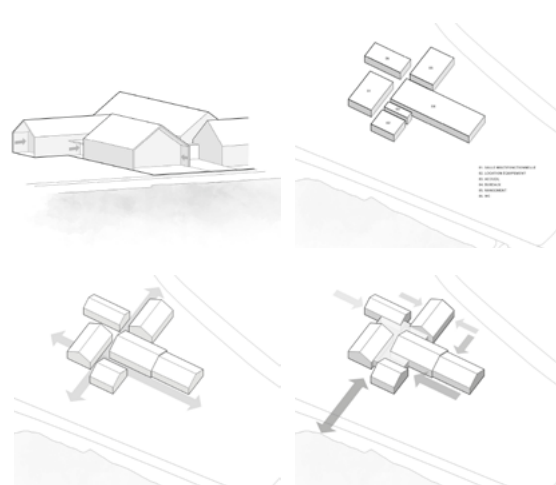
CLIENTE **VILLE DE QUÉBEC**

ARCHITECTURE **PATRIARCHE. (LUC BÉLANGER, VÉRONIQUE BOULET)**

ŒUVRE D'ART **LUDOVIC BONEY, Lever de soleil sur le nord, 2019, Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement**



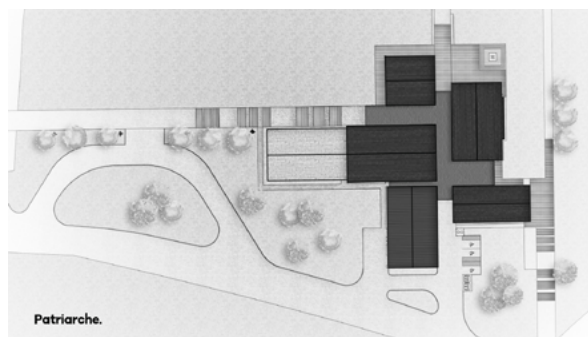
PHOTO © Stéphane Groleau



©patriarchecanada  
©patriarcheaugmentedarchitecture

Le projet du pavillon de la base de plein air de Sainte-Foy est bien différent de ce que préconisait l'étude de besoins préliminaire de la Ville de Québec. Celle-ci envisageait un bâtiment de deux étages, mais l'analyse et la compréhension des besoins des différents usagers et usagères, ainsi que des fonctions du lieu (administratives, publiques et d'entreposage) ont plutôt mené vers un bâtiment d'un étage, éclaté en plusieurs volumes reliés par des aires de circulation ouvertes.

Ce concept favorise l'accessibilité universelle, mais également l'utilisation de l'espace selon les activités et leurs propres besoins puisque chaque section dispose d'une entrée indépendante.



©patriarchecanada ©patriarcheaugmentedarchitecture

### BONNES PRATIQUES

- **Consulter les parties prenantes :** Consultation des parties prenantes grâce à différentes activités (atelier de travail, consultation publique, questionnaire en ligne, sondage, groupe de discussion ciblé, atelier de cocréation et atelier d'idéation).
- **Brosser un portrait global des besoins :** Tenue d'ateliers de travail pour comprendre les aspirations et les besoins, établir un diagnostic précis et intégrer les contraintes à respecter.
- **Envisager le partage ou la mutualisation des infrastructures :** Intégration des besoins de quatre organismes locaux au sein d'un seul et même lieu, permettant à la fois d'exploiter l'endroit, d'optimiser la tenue des différentes activités sportives, de loisir ou événementielles, et de mutualiser les besoins administratifs des différentes organisations.
- **Inscrire la conception du projet dans un processus itératif :** Validation avec toutes les parties prenantes pour permettre une progression et un avancement concertés. Présentation de l'avancement des travaux aux personnes élues pour les informer, recueillir leur approbation, favoriser la transparence et permettre de valider les choix selon les intentions de base. Mise sur pied d'une équipe de travail du service Gestion des immeubles ainsi que d'une équipe technique composée de plusieurs spécialistes (mécanique du bâtiment, spécialiste de la modélisation des données du bâtiment, etc.). La diversité des expertises a permis d'aborder tous les aspects du projet et a favorisé une prise de décision éclairée.



PHOTO © Stéphane Groleau

## LE SAVIEZ- VOUS

### L'héritage du Lab-École pour l'amélioration continue des projets d'architecture

Le chantier du Lab-École s'est terminé à l'été 2025. Au-delà de la réalisation de projets architecturaux innovants, l'initiative a permis d'observer les effets de l'environnement scolaire sur les élèves et le personnel. Entre 2022 et 2025, une vaste étude a suivi plus de 460 élèves, 72 enseignants et 49 membres du personnel de soutien avant et après leur arrivée au Lab-École. Les résultats éclairent aujourd'hui les retombées de ces milieux sur le bien-être scolaire et permettent aux architectes de tirer des apprentissages pour améliorer les projets d'écoles à venir.

« La notion de qualité architecturale prend tout son sens sous l'angle du développement durable. Les décideurs ont intérêt à consulter l'ensemble des acteurs concernés au moment d'investir dans des infrastructures publiques. Les concours de design architectural, par exemple, permettent de réaliser des projets exemplaires qui correspondent aux besoins réels des communautés et génèrent des économies à long terme tout en remplissant leur rôle de lieux d'intégration sociale. »

— ALAN DESOUSA, MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT SAINT-LAURENT, VILLE DE MONTRÉAL







# L'environnement



Réduire significativement les effets négatifs du projet sur l'environnement et son empreinte carbone pendant toute la durée de vie utile du bâtiment.



# L'environnement

## DÉFINITION

Ce **principe directeur** consiste à réduire significativement les effets négatifs du projet d'architecture sur l'environnement, que ce soit à l'échelle du site ou à celle de la planète. Il implique de minimiser l'empreinte carbone des bâtiments pendant tout leur cycle de vie, incluant leur construction, leur exploitation, leur entretien et leur gestion en fin de vie. Il encourage la sobriété dans l'utilisation de l'eau potable, de matériaux neufs, d'énergie et de ressources non renouvelables. Il recommande de préserver, voire d'améliorer, la biodiversité et la qualité de l'air, de l'eau et des sols. Il favorise la mobilité durable et, dans plusieurs cas, la fabrication locale dans une approche de résilience.

**Un projet développé suivant ce principe** repose sur un ensemble de stratégies de design impliquant tous les domaines du bâtiment et de l'aménagement, comme la planification du territoire, le design urbain, l'urbanisme, l'architecture, l'architecture de paysage et l'ingénierie. Il contribue à la lutte contre les changements climatiques, la pollution et l'épuisement des ressources. Il optimise sa consommation énergétique et exploite des énergies propres et renouvelables. Il intègre des matériaux réutilisés, à contenu recyclé, biosourcés et produits localement. Il minimise la production et l'enfouissement de déchets, le rejet de substances nocives, l'utilisation d'eau potable et la création d'îlots de chaleur.



## BONNES PRATIQUES

### Faire preuve de sobriété environnementale

Dans la conception du projet, restreindre l'utilisation des ressources matérielles et environnementales qui seront nécessaires à sa construction (par exemple, laisser des surfaces brutes ou limiter l'utilisation de matériaux neufs à ce qui est indispensable et raisonnable ou qui offre une plus-value significative). Rechercher un équilibre entre, d'une part, la réponse aux besoins et la performance du bâtiment et, d'autre part, l'impact environnemental du projet pendant tout son cycle de vie.

### Intégrer l'analyse du cycle de vie dans le processus de décision

Dans la planification et la conception du projet, évaluer le potentiel de réduction des impacts environnementaux pour l'ensemble du cycle de vie du bâtiment à l'aide d'analyses comparatives du cycle de vie et orienter les choix en conséquence.

### Réemployer le bâti existant

Créer l'occasion, par le projet d'architecture, de mettre aux normes, de rénover, de requalifier ou d'intensifier l'usage d'un actif existant et de limiter la construction neuve.

### Privilégier l'exploitation des sources d'énergie à faible empreinte environnementale

Alimenter le projet par des sources d'énergie renouvelable et faibles en carbone (hydroélectricité, géothermie, énergie solaire, énergie éolienne).

### Optimiser l'utilisation d'énergie

Exploiter des stratégies passives minimisant la demande énergétique (conception bioclimatique mettant à profit la lumière et la ventilation naturelles, la résistance thermique des matériaux, etc.) et/ou des stratégies de haute performance optimisant l'utilisation énergétique (comme le préchauffage de l'air ou de l'eau, la récupération de chaleur, les systèmes biénergie, etc.) lorsque ces stratégies ont une plus-value sur le plan environnemental et économique.

### Prioriser les matériaux et assemblages à faible impact environnemental pour tout leur cycle de vie

Valoriser le bâti existant, les matériaux réutilisés, à fort contenu recyclé, locaux et/ou biosourcés (comme le bois, les matériaux issus de l'économie circulaire, etc.).

### Détourner les déchets de construction des sites d'enfouissement

Prévoir une gestion des déchets de construction qui met de l'avant le recyclage et le réemploi éventuel des matériaux et des composantes (économie circulaire). Lors de la conception, prévoir des détails de construction qui facilitent le démontage et la réutilisation des matériaux (par exemple, lorsque cela est possible, privilégier des attaches mécaniques plutôt que des adhésifs).

### Planifier une consommation responsable de l'eau potable

Intégrer des stratégies de réduction de la consommation d'eau potable comme des appareils à faible débit, des compteurs d'eau et des systèmes de réutilisation des eaux grises et des eaux de pluie.

### Aménager le site de manière écologique

Prévoir des aménagements extérieurs qui contribuent à réduire les îlots de chaleur, à gérer adéquatement les eaux de pluie et à améliorer la biodiversité tout en minimisant les besoins en arrosage (exemples : plantation d'arbres et de végétaux indigènes, toiture verte, matériaux de revêtement pâles, jardin de pluie, puits percolant, etc.). Tenir compte de la topographie et de l'hydrologie du site pour réduire les opérations de compactage, de déblais et de remblais des sols. Minimiser l'artificialisation des surfaces et implanter le projet de manière à éviter l'abattage d'arbres.

### Protéger ou améliorer l'environnement naturel du secteur

Tôt dans le développement du projet, procéder à une étude de ses répercussions sur la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que sur la faune et la flore, et adapter le projet en conséquence. Prendre en compte les caractéristiques géographiques et écologiques de l'environnement dans lequel le projet s'insère et contribuer à protéger, voire à améliorer, sa biodiversité (exemples : protéger les milieux humides, utiliser des dispositifs prévenant la collision des oiseaux contre les vitrages, prévoir des installations pour l'agriculture ou l'apiculture urbaine, etc.).

### Promouvoir la mobilité durable

Favoriser une réduction des gaz à effet de serre attribuables aux déplacements des occupantes et occupants avec des installations facilitant la mobilité durable (stationnements à vélo sécurisés et protégés des intempéries, douches et casiers, parcours piétonniers conviviaux, bornes électriques, espaces réservés au covoiturage, etc.).

### Minimiser les émissions préjudiciables à l'environnement dans l'exploitation du bâtiment

Planifier le projet de manière à ce que son exploitation minimise les émanations, les rejets et les déchets pouvant causer un préjudice à l'environnement et à la santé humaine (exemples : prévoir des espaces et de l'équipement suffisant pour recycler, composter, entreposer, laver, filtrer et décontaminer sur place; utiliser des produits non toxiques et biodégradables; etc.). Participer à l'amélioration, voire à la réhabilitation, de l'environnement en procédant à la décontamination d'un site, pour un terrain vacant, ou d'un immeuble existant à requalifier.

### Adopter une démarche de développement durable reconnue

Dès le début de la planification du projet, adopter une démarche environnementale rigoureuse et adaptée au contexte. Cette démarche peut consister, par exemple, à retenir les services professionnels d'expertes et experts en bâtiment durable, à suivre une approche ou un cadre de référence reconnu en matière de développement durable ou à viser l'obtention d'une certification environnementale (EED, BCZ [bâtiment à carbone zéro], Living Building Challenge, Novoclimat, Boma Best, PassivHaus, Well, etc.).



## COLLÈGE SAINTE-ANNE

Dorval, Québec, Canada | 2022

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT COLLÈGE SAINTE-ANNE  
ARCHITECTURE ATELIER PIERRE THIBAUT + ARCHITECTURE49



PHOTO © Maxime Brouillet



PHOTO © Maxime Brouillet

Le collège Sainte-Anne constitue une réalisation effective de l'approche environnementale des établissements scolaires, devenant le premier bâtiment carboneutre au Canada. Le projet démontre comment l'ambition environnementale peut s'articuler harmonieusement avec la mission éducative de l'établissement. Cette approche environnementale s'intègre naturellement à la vision pédagogique novatrice, créant un lieu d'apprentissage qui sensibilise, par l'exemple, les élèves aux enjeux environnementaux.

**Le projet atteint une réduction de 42,3 % de la consommation énergétique par rapport aux standards conventionnels.**

### BONNES PRATIQUES

- **Exploiter exclusivement des sources d'énergie à faible impact environnemental :** Intégration de systèmes alimentés par des sources d'énergie renouvelables, tels que la géothermie, des panneaux photovoltaïques (sur près du quart de la superficie de la toiture) et utilisation exclusive de l'hydroélectricité.
- **Optimiser l'utilisation d'énergie par des stratégies passives :** Conception bioclimatique maximisant la lumière naturelle et l'apport de ventilation naturelle, réduisant significativement les besoins énergétiques. Introduction de planchers radiants alimentés par géothermie pour un confort thermique optimal. Ces stratégies combinées permettent de minimiser la consommation énergétique et d'atteindre une demande thermique de 32,6 kWh/m<sup>2</sup>/an, soit sous la barre des 34 kWh requis pour la certification carboneutre.
- **Prioriser les matériaux à faible impact environnemental :** Utilisation extensive du bois comme matériau structurel principal, contribuant à la séquestration du carbone et à la réduction de l'empreinte carbone de 370 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent, tout en créant des ambiances chaleureuses et propices à l'apprentissage.
- **Adopter une démarche de développement durable reconnue :** Obtention de la certification BCZ (bâtiment à carbone zéro), Design, première du genre au Canada pour un établissement scolaire.

### LE SAVIEZ-VOUS

#### L'architecture peut favoriser la réussite éducative des jeunes

Une étude portant sur 2000 salles de classe aux États-Unis a révélé que les élèves bénéficiant de beaucoup de lumière naturelle progressaient plus rapidement, de 26 % en lecture et de 20 % en mathématiques, que ceux qui avaient moins accès à la lumière du jour.



## PAVILLON HORTICOLE ÉCORESPONSABLE DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, Québec, Canada | 2012

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC
ARCHITECTURE	ONICO ARCHITECTURE
ŒUVRE D'ART	FRÉDÉRIC SAIA, <i>À tire d'aile, avec aplomb</i> , 2012, Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement



PHOTO © Stéphane Groleau



PHOTO © Stéphane Groleau

Le projet du pavillon horticole écoresponsable de l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe fait la démonstration des bienfaits de l'horticulture ornementale sur l'environnement, la santé et le bien-être des usagers et usagers.

Parce que les végétaux permettent de gérer les eaux pluviales, de résoudre les problèmes des îlots de chaleur, de conserver la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'air, l'équipe du projet a mis l'accent sur leur intégration comme composantes actives du bâtiment.

Inspiré des objectifs « net zéro énergie » et « net zéro eau » du Living Building Challenge, le pavillon horticole incarne l'utilisation réfléchie des ressources bioclimatiques et présente des avancées en matière de développement durable.

### BONNES PRATIQUES

- **Faire preuve de sobriété environnementale :** Réduction de l'utilisation des matériaux de finition en laissant certaines surfaces brutes, comme la dalle de sol. Optimisation de l'empreinte au sol du bâtiment permettant au projet de minimiser la taille de l'enveloppe du bâtiment et son utilisation de matériaux de structure.
- **Exploiter exclusivement des sources d'énergie à faible empreinte environnementale :** Utilisation de sources d'énergie décarbonées telles que la géothermie pour la totalité des besoins en climatisation et 70 % des besoins en chauffage, et utilisation de l'hydroélectricité pour tous les besoins en électricité.
- **Optimiser l'utilisation d'énergie :** Conception du projet en s'appuyant sur les microclimats du site pour optimiser l'énergie solaire passive, la ventilation naturelle et la végétation existante qui permet l'ombrage de l'intérieur du bâtiment et de lutter contre son réchauffement. La fenestration abondante permet les gains de chaleur solaire et l'éclairage naturel de 80 % des espaces, entraînant ainsi des économies d'énergie, de chauffage et d'éclairage. Utilisation de plusieurs toitures et murs végétalisés offrant une isolation accrue qui contribue à rafraîchir les lieux en été et à minimiser les pertes de chaleur en hiver. Préchauffage de l'air neuf en hiver et refroidissement en été grâce à un puits enfoui à deux mètres sous la façade.
- **Prioriser les matériaux et assemblages à faible impact environnemental pour tout leur cycle de vie :** Revalorisation de la matière par la réutilisation des pierres de fondation d'une ancienne laiterie située sur le site pour l'aménagement de l'agora extérieur. Utilisation du bois, une matière biosourcée, pour 30 % de la structure ainsi que pour une forte proportion des revêtements muraux et de plafonds.



PHOTO © Stéphane Groleau

- **Planifier une consommation responsable de l'eau potable :** Récupération de l'eau de pluie dans un jardin. Cette dernière est filtrée et stockée au sous-sol, permettant de diminuer l'utilisation d'eau potable notamment pour l'alimentation des toitures et des murs végétalisés. Installation d'appareils de plomberie à faible débit.
- **Aménager le site de manière écologique :** Lutte contre les îlots de chaleur par l'imposante végétalisation du projet.
- **Protéger ou améliorer l'environnement naturel du secteur :** Amélioration de la biodiversité par l'intégration d'une végétation abondante sur le site et à l'intérieur du pavillon. Conception de l'implantation du pavillon de manière à préserver la végétation existante.
- **Adopter une démarche de développement durable reconnue :** Conception selon les critères du Living Building Challenge et avec l'intention d'obtenir une certification LEED, niveau Or. Le projet a également profité d'un processus de conception intégré s'appuyant sur trois charrettes de design.

« L'idée, c'était de nous doter d'un bâtiment qui puisse faire la démonstration des bienfaits de l'horticulture ornementale sur l'environnement ainsi que sur la santé et le bien-être des gens. Parce qu'elle permet de gérer les eaux pluviales, de résoudre des problématiques de surplus de chaleur en milieu urbain, de conserver la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'air dans un bâtiment. C'est un pavillon qui est beau, qui est confortable, qui baigne dans la lumière naturelle et qui offre de belles vues sur l'extérieur. On s'y sent très bien. »

— CLAUDE VALLÉE, PROFESSEUR ET COORDONNATEUR EN INNOVATION TECHNOLOGIQUE EN HORTICULTURE À PROPOS DU CAMPUS DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE À SAINT-HYACINTHE.<sup>3</sup>



## LE SAVIEZ-VOUS

### Gestimat, vers une construction à faible empreinte carbone

GESTIMAT est une plateforme Web créée par le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois. Elle permet de réaliser des analyses comparatives d'émissions de gaz à effet de serre dus à la fabrication des matériaux (de l'extraction des matières premières à la sortie de l'usine) pour divers scénarios de structure de bâtiment, pour permettre la sélection des matériaux les plus performants.



STADE DE SOCCER DE MONTRÉAL (MONTRÉAL, 2015)  
CONCEPTION : SAUCIER+PERROTTE ARCHITECTES, HCMA. PHOTO : © Stéphane Groleau



# La localisation



Implanter le projet dans un milieu développé et connecté, pour contribuer à sa vitalité, tirer profit des infrastructures existantes et limiter les impacts environnementaux.



# La localisation

## DÉFINITION

**Le principe directeur** associé à la localisation s'inscrit dans une logique de sobriété territoriale et de continuité urbaine. Il consiste à implanter le projet dans un milieu développé et connecté, comme un pôle principal d'équipements et de services ou un noyau villageois, de manière à contribuer à sa vitalité et à tirer profit des infrastructures et des équipements collectifs en place.

En s'implantant dans un secteur bâti et connecté à son environnement, **un projet architectural développé suivant ce principe** contribue à en faire un milieu de vie plus multifonctionnel, complet et résilient. Cette localisation participe à consolider le tissu urbain et ainsi à préserver les milieux naturels et les terres agricoles, à limiter les émissions de gaz à effet de serre attribuables aux déplacements et à favoriser la mobilité durable, notamment les déplacements actifs.

Dans les cas où le projet contribue à assainir, à consolider, à revitaliser ou à requalifier un site ou un quartier dévalorisé, ou qu'il permet d'intensifier l'usage de bâtiments ou de terrains sous-utilisés, les avantages économiques, environnementaux et sociaux du choix de localisation s'avèrent souvent encore plus grands.



## BONNES PRATIQUES

### Localiser le projet à l'intérieur du périmètre d'urbanisation ou d'un regroupement significatif

Localiser le projet dans un pôle principal d'équipements et de services, un secteur central, un secteur à consolider ou un pôle d'échanges<sup>4</sup> de transport des personnes et qui sont définis dans un document de planification (régionale ou locale), de manière à optimiser l'utilisation du territoire développé.

Dans le cas d'un projet qui doit s'inscrire dans un milieu naturel (par exemple: une station touristique dans un parc national), la localisation du projet devrait tenter de minimiser les répercussions négatives et l'empreinte écologique sur le milieu naturel, par exemple en visant des endroits déjà relativement développés et desservis (près d'une route, par exemple), en participant à la bonification des infrastructures essentielles au milieu d'insertion ou en permettant au projet de se développer de manière à être autonome en matière d'utilisation d'eau et d'énergie ainsi que de gestion des déchets et des eaux noires et grises.

### Sélectionner un site d'implantation approprié à l'usage

Au-delà des prescriptions du zonage ou de l'affectation du territoire, sélectionner un site d'implantation propice aux activités et aux usages auxquels le projet est destiné (par exemple: localiser un projet d'école à distance de marche d'un quartier résidentiel, loin d'une autoroute ou d'un chemin de fer). Évaluer la compatibilité et la complémentarité avec les activités et le type de voisinage pour s'assurer que le projet bonifie le milieu dans lequel il s'implante.

### Optimiser la capacité des infrastructures de service existantes

Optimiser les infrastructures de service existantes (réseau de voiries, d'électricité, d'aqueduc, d'égouts, etc.), par exemple en s'y arrimant, en assurant leur réfection ou l'augmentation de leur capacité. Minimiser la pression sur les infrastructures de services existantes, par exemple par une gestion des eaux grises et de pluie sur le site. Éviter d'engendrer la nécessité de construire de nouvelles infrastructures de service, par exemple en limitant l'étalement urbain.

### Contribuer à la consolidation, à la revitalisation ou à la requalification d'un site ou d'un quartier dévalorisé ou sous-utilisé

Contribuer à consolider, à revitaliser ou à requalifier un site dévalorisé, par exemple en assainissant un site contaminé, en réhabilitant une propriété en manque d'entretien ou en requalifiant une infrastructure vacante, désuète ou autrement problématique.

### Favoriser l'accessibilité par transport collectif et actif

Localiser le projet à distance de marche des points d'accès au réseau de transport collectif et actif existant ou projeté.

### Localiser le projet en dehors des zones de risque

Localiser le projet en dehors des zones potentiellement exposées à des aléas naturels (zones inondables ou potentiellement exposées à des glissements de terrain, etc.) ou à des sources de contraintes anthropiques (bruits, poussières, odeurs, contaminants, matières dangereuses, etc.).

## LE SAVIEZ-VOUS

### Un outil pour calculer l'indice d'écoresponsabilité d'un site

L'organisme Vivre en Ville a développé un [outil](#) permettant de calculer l'indice d'écoresponsabilité des différentes adresses envisagées pour de futurs locaux de bureaux afin de tenir compte de leur caractère écoresponsable dans la décision immobilière. En complément des critères de sélection habituels (échéance, coût, superficie, etc.) et des besoins spécifiques, l'outil permet de comparer l'indice d'écoresponsabilité des différents emplacements étudiés pour un projet.



# BIBLIOTHÈQUE DE DRUMMONDVILLE

Drummondville, Québec, Canada | 2017

## ÉQUIPE PROJET

CLIENTE	VILLE DE DRUMMONDVILLE
ARCHITECTURE	CHEVALIER MORALES ARCHITECTES + DMA
ŒUVRE D'ART	MARC-ANTOINE CÔTÉ, <i>Je suis le jeu des mémoires entre l'oiseau et le nid</i> , 2017, Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement



PHOTO ©Adrien Williams

La bibliothèque de Drummondville illustre comment une localisation stratégique peut catalyser la revitalisation urbaine. Implantée à proximité immédiate du terminus de transport en commun, elle optimise l'accessibilité multimodale et encourage l'utilisation du transport collectif, en tirant parti de la convergence des principaux circuits de mobilité.

**Le projet démontre comment un équipement bien localisé peut dépasser sa fonction première pour devenir un véritable moteur de développement urbain et d'appropriation citoyenne.**

Le choix d'un terrain vacant au centre-ville pour y implanter un nouvel équipement structurant a également permis de contribuer à la requalification du secteur. Par sa présence, la bibliothèque contribue à structurer le milieu, à attirer de nouvelles activités et à revaloriser les espaces publics environnants.

## BONNES PRATIQUES

- **Localiser le projet à l'intérieur du périmètre d'urbanisation :** Implantation du projet sur un terrain vacant du centre-ville de Drummondville, dans un secteur à consolider.
- **Sélectionner un site approprié à l'usage en proposant un programme innovant :** Choix d'un emplacement permettant un programme hybride par l'intégration audacieuse d'une patinoire extérieure qui crée une synergie unique entre la culture et les loisirs.
- **Contribuer à la consolidation, à la revitalisation ou à la requalification d'un site dévalorisé :** Transformation d'un terrain vacant en un nouveau pôle d'attraction structurant pour le centre-ville, qui donne une identité forte au secteur et qui génère une fréquentation diversifiée en l'animant à différents moments de l'année. Aménagement d'une promenade urbaine qui ouvre l'équipement sur la rue et qui enrichit l'offre d'espaces publics du centre-ville.
- **Favoriser l'accessibilité par transport collectif et actif :** Implantation stratégique à proximité immédiate du terminus de transport en commun, facilitant ainsi l'accès multimodal et encourageant l'utilisation du transport collectif. Exploitation de la convergence des circuits de transport collectif pour maximiser l'accessibilité et générer des retombées économiques pour les commerces environnants.



# CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Montréal, Québec, Canada | 2021

## ÉQUIPE PROJET

CLIENT	GOVERNEMENT DU QUÉBEC
ARCHITECTURE	CANNONDESIGN ET NEUF ARCHITECTES (CONCEPT ARCHITECTURAL D'ORIGINE) - NFOE, MENKÈS SHOONER DAGENAIS LETOURNEUX, JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES, LEMAY ET PARKIN (CENTRE DE RECHERCHE)
ŒUVRE D'ART	COLLECTION D'ŒUVRES D'ART INTÉGRÉES EN RÉFÉRENCE DANS ANNEXES - COMPOSITION DES ÉQUIPES DE PROJET

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal constitue l'un des projets hospitaliers les plus structurants réalisés au Québec au cours des dernières années. Il a redéfini les standards contemporains en matière d'architecture hospitalière en conjuguant la performance technique, l'approche humaine des soins et l'intégration urbaine soignée. Par la qualité de ses espaces lumineux et de ses parcours et l'attention portée aux usagères et usagers ainsi qu'à leur bien-être, le Centre hospitalier incarne une approche où l'architecture devient un levier important de guérison et d'efficacité clinique.

Le choix de la localisation en plein cœur du centre-ville de Montréal, bien que stratégique, revêtait une complexité énorme : présence d'infrastructures publiques, site à proximité d'un tunnel, fort achalandage du secteur, quartier densément construit, présence d'éléments patrimoniaux d'intérêt, etc.

Le complexe est particulièrement bien intégré à la trame urbaine et son architecture témoigne des exigences élevées du client en matière de qualité et de fonctionnalité. La morphologie particulière du complexe, arborant un amphithéâtre aux parois arrondies, encadré par des tours épurées et rectilignes, confère une échelle humaine bienvenue dans ce secteur à forte densité de Montréal.



PHOTO © Adrien Williams

## BONNES PRATIQUES

- **Localisation dans le périmètre d'urbanisation :** Implantation en plein centre-ville de Montréal, dans un secteur densément construit.
- **Optimiser la capacité des infrastructures et des services existants :** Localisation dans un secteur déjà bien servi par les différents services publics. Aucun prolongement ni création d'un nouveau réseau d'infrastructure n'a été nécessaire.
- **Contribuer à la consolidation, à la revitalisation ou à la requalification d'un site dévalorisé :** Localisation stratégique et structurante dans un secteur névralgique à la rencontre de plusieurs pôles de la ville (touristique, d'enseignement, administratif). Remarquable intégration urbaine par une implantation qui reconnecte le tissu urbain et active le rez-de-chaussée.
- **Favoriser l'accessibilité par le transport actif et collectif :** Lien direct avec le réseau du métro. Réduction des espaces de stationnement pour favoriser le transport actif et collectif. Le site bénéficie d'un réseau de transport actif piétonnier ponctué d'espaces publics et d'un réseau de transport actif cycliste.



## LE SAVIEZ-VOUS

### Un parcours artistique à l'échelle du CHUM

La construction du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal a donné lieu à l'un des projets d'intégration de l'art les plus ambitieux au Québec dans un établissement de santé. En tout, 17 œuvres ont été installées au nouveau Centre hospitalier, ce qui en fait désormais le lieu abritant la plus importante concentration d'art public à Montréal. Intégrées aux halls d'accueil, aux aires de circulation, aux zones d'attente et à certains espaces extérieurs, les œuvres ponctuent les déplacements à travers l'hôpital et composent un véritable parcours artistique inscrit dans l'architecture.

Dans un établissement de cette envergure, ces œuvres contribuent à structurer les espaces, à offrir des repères aux usagers et usagers ainsi qu'à enrichir l'identité du lieu. Elles participent également à transformer l'hôpital en un milieu de vie attentif à l'expérience humaine, où l'architecture, l'art et les soins se conjuguent pour créer des espaces plus accueillants et plus sensibles.



SCHERÜBEL KLAUS, *Sans titre (L'artiste au travail) #30*, 2017. PHOTO © IAA-MCC

KARILEE FUGLEM, *Air de réflexion*, 2016. PHOTO © Adrien Williams

DOYON-RIVEST, *La vie en montagne*, 2015. PHOTO © IAA-MCC

DOYON-RIVEST, *La vie en montagne (détail)*, 2015. PHOTO © IAA-MCC



Du point de vue de l'exploitant, une localisation gagnante renforce l'attrait de l'activité auprès des usagers, elle favorise la pérennité en l'affirmant dans le marché local et la fait bénéficier des atouts de son milieu d'insertion.

Du point de vue de la collectivité, une localisation gagnante consolide la ville et son tissu économique; pleinement accessible, elle contribue à la qualité du milieu de vie et réduit les coûts collectifs. — VIVRE EN VILLE<sup>5</sup>





SALLE MULTIFONCTIONNELLE KATITTAVIK (NUNAVIK, 2018)  
CONCEPTION : BLOUIN ORZES. PHOTO : © Blouin Orzes



# Le contexte d'implantation



S'inspirer des traits distinctifs du milieu pour que le projet y contribue de manière positive et renforce l'identité de la collectivité.



# Le contexte d'implantation

## DÉFINITION

**Le principe directeur** associé au contexte d'implantation consiste à prendre en compte les caractéristiques naturelles et culturelles du site, du paysage et de l'environnement bâti (exemples : les typologies architecturales, le paysage urbain ou rural, la topographie, la faune et la flore locales, l'histoire du lieu, ses caractéristiques socioéconomiques, etc.) de manière que le projet d'architecture s'intègre adéquatement en étant sensible à l'unicité du lieu. Il encourage par ailleurs à considérer le projet d'architecture comme une occasion de contribuer à l'évolution harmonieuse de son cadre local.

Étroitement lié à la dimension de la localisation, le contexte d'implantation porte précisément sur les relations que le projet établit avec son milieu d'insertion à travers son programme fonctionnel et son design architectural et paysager, une fois que la localisation a été choisie.

**Un projet architectural développé suivant ce principe** permet de rehausser les traits qui forgent l'identité d'un milieu de vie et de contribuer à sa vitalité économique, sociale et culturelle. Il engendre des retombées positives pour l'environnement et la communauté locale et est considéré comme un « bon voisin ». Il génère des lieux utiles et signifiants, à l'échelle humaine, qui sont adaptés à leur milieu d'insertion et qui contribuent à le faire évoluer de manière sensée et créative.



## BONNES PRATIQUES

### **Comprendre le contexte humain, s'en inspirer et s'y adapter**

Fonder le projet sur une analyse rigoureuse des conditions socioculturelles, économiques et historiques du milieu dans lequel il s'implante et formuler une solution sensible et appropriée à ce contexte.

### **Réaliser une étude d'impact**

Prévoir, dans la planification du projet, une étude d'impact sur le milieu humain, bâti et naturel (sur le paysage, le patrimoine, l'économie, la société, la culture, les réseaux, les patrons de déplacement, etc.) dans lequel il s'insère. Développer le projet de manière à favoriser les effets positifs et à minimiser les effets négatifs identifiés.

### **Mettre en valeur le paysage, l'environnement bâti et naturel**

Fonder le projet sur une analyse rigoureuse du contexte paysager, bâti et naturel dans lequel il s'implante et développer une proposition qui s'y intègre de manière sensible (échelle, volume, alignement, matérialisation, topographie, etc.), en harmonie ou en contraste. Envisager le projet comme un élément qui peut révéler, interpréter et enrichir les qualités paysagères et territoriales du lieu; un élément qui peut dialoguer avec son environnement naturel, mettre en lumière ses caractéristiques, participer à la compréhension du territoire, ajouter à sa signification et contribuer à créer de nouveaux points de repère qui enrichissent l'expérience et l'identité du lieu.

### **Contribuer à la vitalité et à la mixité du secteur**

Contribuer à la vitalité économique, culturelle et communautaire du milieu d'implantation du projet. Ajouter à la diversité et à la complémentarité d'usages et de services dans le milieu d'implantation, de manière à contribuer à en faire un milieu de vie plus complet.

### **Minimiser les nuisances du chantier de construction sur le voisinage**

Concevoir un plan de gestion du chantier qui minimise les répercussions négatives sur le voisinage pendant toute la durée des travaux (entreposage des déchets et matériaux, livraisons, stationnement, occupation de l'espace public, bruits et vibrations, horaire du chantier, etc.). Préalablement aux travaux et à mesure qu'il survient des changements, communiquer au voisinage les informations pertinentes quant au chantier (échancier, durée, nature, ampleur, déroulement et conséquences potentielles des travaux).



## EST-NORD-EST RÉSIDENCE D'ARTISTES

Saint-Jean-Port-Joli, Québec, Canada | 2019

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT	EST-NORD-EST
ARCHITECTURE	BOURGEOIS / LECHASSEUR ARCHITECTES
ŒUVRE D'ART	FRANÇOIS MATHIEU, <i>Je fais en faisant...</i> , 2019, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO © Adrien Williams



PHOTO © Adrien Williams

Le projet d'Est-Nord-Est illustre une approche sensible de l'inscription architecturale dans un contexte rural québécois chargé d'histoire.

L'organisation spatiale, qui privilégie la progression depuis les espaces communs vers les ateliers privés, révèle une compréhension fine des besoins spécifiques de la création artistique tout en s'intégrant harmonieusement au caractère intime du village.



### BONNES PRATIQUES

- **Comprendre le contexte, s'en inspirer et s'y adapter :** Développement d'un équipement adapté aux besoins contemporains d'un centre de résidence d'artistes, mais ancré dans la tradition locale de sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli.
- **Mettre en valeur le paysage et l'environnement bâti et naturel :** Réinterprétation de l'architecture vernaculaire locale à travers un volume monolithique sobre qui affirme sa contemporanéité et qui s'intègre naturellement au paysage rural grâce au respect de l'échelle du tissu villageois existant, à sa volumétrie simple et à sa matérialité cohérente et en dialogue avec le patrimoine bâti environnant. Volonté d'ancrage territorial par l'utilisation exclusive de matériaux régionaux (cèdre blanc de l'Est pour le revêtement extérieur, contreplaqué de pin du Québec à l'intérieur) qui s'intègrent au climat maritime et respectent les traditions constructives locales.
- **Contribuer à la vitalité et à la mixité du secteur :** Transformation d'un centre de résidence saisonnier en équipement quatre saisons qui dynamise la vie culturelle locale et qui renforce l'identité artistique du village.

PHOTO © Adrien Williams



# THÉÂTRE GILLES-VIGNEAULT

Saint-Jérôme, Québec, Canada | 2017

## ÉQUIPE PROJET

CLIENT	DIFFUSION EN SCÈNE
ARCHITECTURE	ATELIER TAG ET JODOIN LAMARRE PRATTE ARCHITECTES EN CONSORTIUM
ŒUVRE D'ART	DIANE MORIN, <i>Parade</i> , 2016, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO ©James Brittain



PHOTO ©James Brittain



© ATELIER TAG | JODOIN LAMARRE PRATTE EN CONSORTIUM

Au cœur du centre-ville de Saint-Jérôme s'implante un équipement culturel majeur : le théâtre Gilles-Vigneault. Le projet a contribué activement à la revitalisation urbaine et à l'affirmation identitaire de la ville. À travers une architecture contemporaine sensible à son contexte, le bâtiment conjugue une présence de l'institution et une échelle humaine. Le théâtre se distingue par la qualité de ses espaces publics, la générosité du foyer vitré et les qualités acoustiques de la salle. L'architecture du théâtre, véritable lieu immersif et accessible, contribue à créer un espace de rencontre et de diffusion ancré dans son milieu.

**Le théâtre remplit aujourd'hui un rôle qui va bien au-delà du simple lieu de rassemblement : c'est un véritable moteur économique et culturel pour toute la région.**

## BONNES PRATIQUES

- **Comprendre le contexte humain, s'en inspirer et s'y adapter :**  
Développement du projet qui s'est appuyé sur une démarche participative avec la communauté locale. Programmation qui met en valeur cette communauté à travers les interactions sociales et la diffusion culturelle. Ouverture du foyer sur l'espace public, favorisant ainsi la transparence, la convivialité et l'animation urbaine.
- **Mettre en valeur le paysage et l'environnement bâti et naturel :**  
Utilisation de l'épinière noire du Québec pour la marquise extérieure en rappel à l'industrie forestière associée au développement de la région. Qualité de l'échelle de l'ensemble du projet où la matérialité et la volumétrie s'inscrivent dans le tissu environnant, tout en affirmant son identité.
- **Contribuer à la vitalité et à la mixité du secteur :**  
Implantation stratégique centrale qui a contribué à la revitalisation du centre-ville de Saint-Jérôme. Contribution à l'identité de la ville par une architecture identitaire intemporelle. Le projet devient un emblème fort dans la ville et constitue un moteur pour le centre-ville. La nouvelle salle vient consolider le pôle de bâtiments municipaux et culturels qui avoisinent le site.



© ATELIER TAG | JODOIN LAMARRE PRATTE EN CONSORTIUM



**LE  
SAVIEZ-  
VOUS**

### L'aménagement culturel du territoire

Le ministère de la Culture et des Communications a développé un guide proposant une démarche d'aménagement culturel du territoire intitulé *Territoire hérité, habité, légué – L'aménagement culturel du territoire*. Cette démarche prône l'ancrage de la culture dans les interventions d'aménagement du territoire. Pour être qualifié de culturel, l'aménagement du territoire doit tenir compte des particularités locales (exemples : le cadre bâti, les savoir-faire traditionnels, les paysages distinctifs) et miser sur l'innovation ainsi que sur la créativité. L'aménagement culturel s'ancre dans le territoire et la communauté ainsi que dans leur histoire et s'articule autour de quatre grandes composantes : le paysage, le patrimoine culturel, l'architecture et l'espace public, de même que l'art public.

« Apprendre à connaître et à comprendre les lieux dans lesquels on intervient nous permet d'insérer quelque chose qui n'est pas seulement compatible, mais qui ajoute un sens. » . – PIERRE CORRIVEAU, PRÉSIDENT, ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC<sup>6</sup>





AUDITORIUM DE VERDUN - ARÉNA DENIS-SAVARD (MONTRÉAL, 2021)  
CONCEPTION : LES ARCHITECTES FABG. PHOTO : © Steve Montpetit



# Le patrimoine culturel



Participer à la valorisation  
du patrimoine culturel,  
tant par la conservation et  
la requalification que par  
la création du patrimoine  
de demain.



# Le patrimoine culturel

## DÉFINITION

**Le principe directeur** associé au patrimoine culturel est de participer, par le projet d'architecture, à la valorisation du patrimoine culturel<sup>7</sup> d'une collectivité, que ce soit par la conservation ou la requalification d'un élément de son patrimoine bâti, ou encore par une nouvelle architecture qui réinterprète une histoire ou un élément patrimonial. Ce principe implique de concevoir le projet d'architecture comme un mode d'expression culturel, porteur et significatif. Il ne s'agit pas ici de mimétisme, mais d'inscrire à travers chaque projet un jalon de l'histoire collective. La portée de ce principe ne se limite donc pas au bâti historique, mais vise également la création architecturale contemporaine, qui devrait idéalement aspirer à enrichir le patrimoine culturel des générations futures.

Ce principe directeur repose sur la considération que l'architecture, qu'elle soit nouvelle ou ancienne, joue un rôle important dans la création de lieux porteurs de sens qui, eux, enrichissent les communautés, dynamisent la mémoire collective et renforcent l'identité locale.

**Un projet développé suivant ce principe** exploitera une approche de design différente s'il se déploie dans ou près d'un lieu à caractère patrimonial ou s'il implique une construction neuve ou un agrandissement. Dans tous les cas, il formulera une solution architecturale inspirée et sensible à ces différents éléments qui forment l'esprit du lieu et la personnalité singulière s'en dégageant.



## BONNES PRATIQUES

### **Préserver et valoriser le patrimoine culturel**

Permettre, par le projet, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel (paysage, secteur, terrain, immeuble, site archéologique, œuvre d'art), qu'il soit ou non protégé en vertu d'une loi ou d'un règlement.

### **Développer le projet sur la base d'une bonne connaissance de la valeur et des caractéristiques patrimoniales**

Fonder le projet sur une analyse rigoureuse de la valeur patrimoniale du lieu et de ses éléments caractéristiques. Proposer des interventions respectueuses de ces éléments qui incarnent et matérialisent la valeur patrimoniale (en contraste ou en cohérence).

### **Conserver les caractéristiques patrimoniales d'un bâtiment**

Proposer des usages qui sont compatibles avec les caractéristiques du bâtiment patrimonial. Concevoir les nouvelles interventions de manière à ce qu'elles soient réversibles et permettent, dans le futur, un retour aux composantes antérieures présentant une valeur patrimoniale.

### **Mettre en valeur les matériaux et les savoir-faire de l'époque de référence**

Fonder le projet sur une bonne compréhension (étude) de l'histoire constructive du site (techniques de construction, assemblages de matériaux, finition, etc.). Dans la réalisation du projet, faire appel à des matériaux et des savoir-faire de l'époque de référence du site.

### **Mettre en valeur l'esprit du lieu**

Fonder le projet sur une bonne compréhension (étude) de l'histoire et de l'esprit du lieu. Témoigner de pratiques culturelles ou d'événements historiques associés au lieu dans la conception du projet.

### **Intégrer les nouveaux éléments architecturaux au contexte patrimonial**

Proposer de nouveaux éléments architecturaux (bâtiment neuf, agrandissement, nouvelles composantes architecturales) qui s'intègrent de façon sensible, en continuité ou en contraste, au contexte patrimonial dans lequel ils s'implantent, en s'appuyant sur les caractéristiques du milieu d'insertion (matérialité, volumétrie, emprise au sol, rythme des ouvertures, etc.).

### **Contribuer à la création du patrimoine de demain**

Concevoir le projet en considérant qu'il pourrait constituer un témoignage architectural ou un apport culturel notable pour les générations futures. En ce sens, le projet architectural à construire devrait être réfléchi avec un souci du rôle qu'il est appelé à jouer par rapport à la ville, à ses habitantes et habitants, aux ressources utilisées, mais aussi par rapport au temps et au legs qu'il constituera dans la trame paysagère.

### **Évaluer les répercussions du projet sur le patrimoine**

Effectuer une étude d'impact patrimonial dès les premières étapes de conception. Sur la base de cette étude, développer le projet de manière à maximiser les retombées positives et à minimiser les répercussions négatives sur le patrimoine.



## LE MONASTÈRE DES AUGUSTINES

Québec, Québec, Canada | 2015

### ÉQUIPE PROJET

CLIENTE	FIDUCIE DU PATRIMOINE CULTUREL DES AUGUSTINES
ARCHITECTURE	ABCP
ŒUVRE D'ART	MARC-ANTOINE CÔTÉ, <i>Les Invisibles</i> , 2015, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO ©Stéphane Groleau



PHOTO ©Stéphane Groleau

Le projet de requalification du Monastère des Augustines constitue un exemple remarquable de mise en valeur du patrimoine bâti au Québec. Situé au cœur du Vieux-Québec, ce projet conjugue avec finesse la conservation, la transformation et la réinterprétation contemporaine.

**En respectant l'esprit du lieu et en perpétuant la mémoire des augustines, l'intervention propose une expérience immersive axée sur le mieux-être, tout en intégrant des usages actuels.**

La sobriété des gestes architecturaux, la qualité des matériaux et le dialogue entre l'ancien et le nouveau traduisent une approche sensible, où l'architecture agit ici comme une médiatrice entre l'histoire, la culture et les nouveaux usages contemporains.

### BONNES PRATIQUES

- **Développer le projet sur la base d'une bonne connaissance de la valeur et des caractéristiques patrimoniales :** Intervention sur le bâtiment patrimonial avec respect et retenue et en cohérence avec les valeurs des augustines grâce à une lecture approfondie, à travers différentes études, des valeurs historiques, sociales et symboliques du lieu.
- **Mettre en valeur les matériaux et les savoir-faire de l'époque de référence :** Valorisation des savoir-faire anciens et approche de conservation mettant en évidence les éléments d'origine et les traces du temps pour établir un dialogue entre l'ancien et le nouveau.
- **Mettre en valeur l'esprit du lieu :** Mise en valeur des jardins grâce à une réinterprétation fondée sur une recherche exhaustive quant à leur évolution. L'expertise de spécialistes a été mise à contribution, ce qui a permis de mettre en valeur les pratiques et les connaissances de la communauté des augustines ainsi que l'histoire médicale de l'époque.
- **Intégrer les nouveaux éléments architecturaux au contexte patrimonial :** Sobriété de l'intervention contemporaine par un agrandissement discret, mais lisible, venant minimiser les répercussions sur l'existant. Intégration des systèmes mécaniques de manière contemporaine et discrète, sans venir altérer le caractère patrimonial de l'ensemble. Utilisation de matériaux de qualité assemblés avec maîtrise pour établir un langage architectural cohérent.



## PAVILLON D'ACCUEIL DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES

Saint-Roch-des-Aulnaies, Québec, Canada | 2014

### ÉQUIPE PROJET

CLIENTE	CORPORATION TOURISTIQUE DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES
ARCHITECTURE	ANNE CARRIER ARCHITECTURE
ŒUVRE D'ART	MARIE-CLAUDE HAINS, <i>Diagonales</i> , 2014, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO © Stéphane Groleau

La Seigneurie des Aulnaies est un ensemble patrimonial d'exception situé à Saint-Roch-des-Aulnaies. Le projet d'intégration d'un nouveau pavillon d'accueil illustre une approche exemplaire de mise en valeur d'un site et d'un paysage, en venant conjuguer l'architecture et la mémoire. Par des gestes contemporains mesurés, le projet soutient sa vocation culturelle et éducative. L'architecture proposée agit en continuité avec le paysage, révélant les qualités intrinsèques du lieu plutôt que de les dominer.

**Par la finesse des insertions, le soin apporté aux parcours et la relation étroite au paysage, le projet offre une expérience sensible ancrée dans l'histoire et le territoire.**

### BONNES PRATIQUES

- **Développer le projet sur la base d'une bonne connaissance de la valeur et des caractéristiques patrimoniales :** Analyse fine et rigoureuse des caractéristiques du territoire et du paysage pour guider les interventions en cohérence avec l'implantation historique et les dynamiques du site.
- **Mettre en valeur l'esprit du lieu :** Offre de parcours interprétatifs qui favorisent la découverte et la compréhension du site par les personnes le visitant. L'architecture joue ainsi un rôle de médiatrice entre le patrimoine, le paysage et les usages contemporains.
- **Intégrer les nouveaux éléments architecturaux au contexte patrimonial :** Insertion des nouvelles interventions avec discrétion en privilégiant une faible empreinte et une intégration harmonieuse au contexte. Mise en valeur du patrimoine existant en révélant ses qualités sans surenchère formelle. En utilisant astucieusement la topographie du terrain et des matériaux naturels, le pavillon-paysage s'intègre harmonieusement et minimise ses répercussions visuelles dans l'environnement, préservant ainsi la beauté et l'authenticité du site. L'intervention permet de distinguer clairement l'ancien du nouveau, en évitant le mimétisme tout en assurant une cohabitation respectueuse.
- **Évaluer les répercussions du projet sur le patrimoine :** Choix des matériaux en résonance avec le lieu en privilégiant durabilité, sobriété et continuité avec le contexte et en privilégiant des interventions minimales et durables pour limiter l'impact environnemental et préserver le site à long terme.

**LE  
SAVIEZ-  
VOUS****Les opportunités de la requalification patrimoniale**

La perte d'usage constitue un enjeu important pour la préservation du patrimoine culturel. Avec le déclin ou la transformation de certaines communautés, l'évolution des technologies et l'apparition de nouveaux besoins, plusieurs bâtiments patrimoniaux perdent leur fonction d'origine. Les changements dans les modes de vie et le contexte socioéconomique peuvent également rendre certains usages obsolètes, entraînant l'abandon ou la sous-utilisation de ces lieux. Sans intervention, cette perte d'usage peut mener à la dégradation progressive du patrimoine. La requalification et l'adaptation de ces bâtiments à de nouvelles fonctions deviennent alors des stratégies essentielles pour assurer leur conservation tout en répondant aux réalités contemporaines.

La requalification patrimoniale consiste à réhabiliter et à adapter des bâtiments existants, ayant une valeur historique ou architecturale, pour leur donner de nouveaux usages tout en préservant leur caractère. Cette approche présente plusieurs avantages environnementaux importants. En réutilisant les structures et les matériaux déjà en place, elle permet de réduire l'empreinte carbone associée à la démolition et à la construction neuve. Elle contribue également à la préservation des ressources en limitant l'utilisation de matériaux neufs et en favorisant une logique d'économie circulaire. De plus, en redonnant vie à des bâtiments existants, la requalification patrimoniale aide à limiter l'étalement urbain et encourage une utilisation plus efficace du milieu bâti.

Sur les plans économique, social et culturel, la requalification patrimoniale offre également de nombreux bénéfices. Les projets de réhabilitation peuvent représenter des coûts globaux inférieurs à ceux de la construction neuve tout en augmentant la valeur et l'attractivité des quartiers concernés. Les bâtiments patrimoniaux restaurés deviennent souvent des lieux recherchés pour des usages résidentiels, commerciaux ou culturels, générant ainsi des retombées économiques locales et des emplois spécialisés. Par ailleurs, ces projets participent à la revitalisation des milieux de vie et au renforcement de l'identité collective, en préservant l'histoire des lieux tout en offrant de nouveaux espaces accessibles à la communauté, tels que des musées, des bibliothèques ou des centres communautaires.

« Le patrimoine culturel émerge comme une composante essentielle de la santé durable, porteur de multiples impacts positifs sur la santé des communautés. ».

— ÉMILIE DIONNE<sup>8</sup>, CHERCHEUSE RÉGULIÈRE, VITAM – CENTRE DE RECHERCHE EN SANTÉ DURABLE







# Le coût sur le cycle de vie



Optimiser l'investissement initial sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et prendre en considération son exploitation et son entretien.



# Le coût sur le cycle de vie

## DÉFINITION

**Le principe directeur** du coût sur l'ensemble du cycle de vie concerne précisément les investissements financiers effectués tout au long du cycle de vie d'un bâtiment, de sa planification à sa gestion en fin de vie utile, en passant par sa conception, sa construction, son exploitation et son entretien. Les considérations environnementales, sociales et culturelles du cycle de vie d'un bâtiment, sont quant à elles traitées avec d'autres dimensions de la qualité architecturale, comme l'environnement, le patrimoine culturel et la pérennité du bâti.

Ce principe s'applique à tous les choix ayant une incidence économique et effectués dans le cadre d'un projet d'architecture. Il consiste à prendre en considération les coûts liés à l'exploitation et à l'entretien (voire aussi la transformation, l'agrandissement, la déconstruction et la démolition) du bâtiment pour guider les choix économiques aux phases de planification, de conception et de construction. Il invite à considérer le coût initial déboursé pour la construction ou la requalification d'un bâtiment comme un actif financier à optimiser pour l'ensemble de son cycle de vie<sup>9</sup>.

**Un projet d'architecture conçu suivant ce principe** permet de générer des lieux plus pérennes, moins coûteux à exploiter et à entretenir, et plus utilisables et profitables. Il génère des retombées plus durables dans son milieu d'insertion, en contribuant à sa prospérité et à sa vitalité sur une plus longue période. La valeur de l'investissement requis pour sa construction étant amortie sur une longue période, il est plus rentable.



## BONNES PRATIQUES

### **Arrimer les budgets de construction, d'entretien et d'exploitation**

Dans la planification budgétaire du projet, envisager les coûts de construction, d'entretien et d'exploitation comme un tout et orienter les choix de construction en fonction de leurs implications en matière d'exploitation et d'entretien à moyen et à long terme. Allouer une certaine flexibilité budgétaire, spécialement pour des travaux de construction pouvant générer des économies avantageuses et une plus-value pendant tout le cycle de vie du bâtiment. Considérer les coûts et les bénéfices pour l'ensemble du cycle de vie. Éviter, dans la mesure du possible, la construction de nouveaux bâtiments ne disposant pas de budgets d'exploitation suffisants ni viables.

### **Intégrer l'analyse du coût et des répercussions de l'ensemble du cycle de vie dans les processus de décisions**

Tôt dans le processus de planification, et par la suite au besoin, orienter les choix sur la base d'analyses comparatives du coût et des répercussions (environnementales, de pérennité, etc.) de l'ensemble du cycle de vie.

### **Miser sur l'efficacité et la durabilité des composants et du design**

Concevoir le projet de manière à réduire les efforts et les coûts d'exploitation et d'entretien des composants mécaniques, structurales et architecturales. Proposer un design architectural, des espaces, des matériaux et de l'équipement qui sont susceptibles de bien vieillir, au-delà de la fluctuation prévisible des tendances. S'assurer d'un contrôle de la qualité de la conception et de l'exécution des détails de construction.

### **Élaborer et suivre un plan de maintien des actifs**

Prévoir un échéancier d'inspection et des budgets d'entretien préventif adéquats et récurrents pour maintenir l'infrastructure en bon état et prévenir les situations critiques pendant son cycle de vie utile.

### **Éviter la démolition totale ou partielle du bâti existant**

Rénover ou requalifier le bâti existant en conservant un maximum de ses composantes de manière à prolonger la durée de vie utile du bâtiment et à amortir encore davantage l'investissement initial effectué pour le construire.

### **Mettre à profit l'économie circulaire**

Tôt dans la planification d'une construction ou d'une rénovation, évaluer s'il est possible de conserver et de réintégrer des matériaux ou des composantes ainsi que d'utiliser le principe d'économie circulaire dans le secteur du bâtiment. Lorsqu'il est inévitable de démolir un bâtiment en tout ou en partie, privilégier de le déconstruire et de faire entrer ses composantes dans l'économie circulaire.



## REVITALISATION DES HABITATIONS VAL-MARTIN

Laval, Québec, Canada | 2020

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT	OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL
ARCHITECTURE	AEDIFICA
ŒUVRE D'ART	CYNDIE BELHUMEUR, <i>Perspectives entrelacées, 2024, Politique municipale d'intégration de l'art public aux bâtiments et sites municipaux de la Ville de Laval</i>



PHOTO © Myriam Thériault



PHOTO © Myriam Thériault

L'ensemble résidentiel Val-Martin, construit dans les années 1950, a entièrement été revitalisé dans le cadre d'un vaste projet qui a permis de densifier le site et de proposer 359 logements sociaux ainsi que 1 centre communautaire. Le projet illustre une approche novatrice de requalification urbaine. Ce projet ambitieux a été fondé sur une démarche concertée sans précédent, dans laquelle l'Office municipal d'habitation de Laval, la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement ainsi que la Ville de Laval ont agi en étroite collaboration.

**Ainsi, le projet a su mobiliser les citoyens et les citoyennes ainsi que les partenaires autour d'une vision commune: transformer durablement un quartier dévitalisé en un milieu de vie inspirant.**

### BONNES PRATIQUES

- **Intégrer l'analyse du coût et de l'impact sur l'ensemble du cycle de vie dans le processus de décision :** Analyse de coûts à long terme pour différents scénarios de systèmes électromécaniques, notamment par la tenue d'un atelier de conception intégrée avec l'ensemble des parties prenantes du projet. Il a été déterminé que les systèmes écologiques de pointe (exemple géothermie) laissaient présager des problèmes de fonctionnement pouvant devenir coûteux à long terme. Le choix s'est ainsi arrêté sur des systèmes plus traditionnels.
- **Miser sur l'efficacité et la durabilité des composantes et du design :** Sélection du revêtement de brique par rapport au scénario d'un revêtement de bois, pourtant plus écologique et moins cher à l'achat, car la brique est plus durable et représente moins de coûts d'entretien à long terme.
- **Élaborer et suivre un plan de maintien des actifs :** Élaboration d'un plan de mise en service continue pour soutenir les activités d'entretien et de maintenance des différents propriétaires du site.



# HÔTEL DE VILLE DE LA PÊCHE

La Pêche, Québec, Canada | 2024

## ÉQUIPE PROJET

CLIENTE MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

ARCHITECTURE BGLA

ŒUVRE D'ART LISA CRESKEY, *La traverse*, 2024, Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement



PHOTO © Stéphane Brügger

La Ville de La Pêche, une toute petite municipalité de 8 636 personnes, savait qu'elle devrait tôt ou tard se doter d'un nouvel hôtel de ville. Considérant l'investissement important que cette construction représentait pour ses citoyennes et citoyens, la Municipalité a eu la volonté et le courage de faire les choses de manière exemplaire, pour qu'il y ait un retour, à long terme, sur l'investissement et un allègement dans les dépenses d'exploitation du lieu.



©2025 BGLA ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN

En adoptant des stratégies passives, le nouvel hôtel de ville de La Pêche devrait représenter des dépenses annuelles en électricité de 9500 \$, une économie de 16 900 \$ par rapport à un hôtel de ville conçu de manière conventionnelle.

## BONNES PRATIQUES

- **Arrimer les budgets de construction, d'entretien et d'opération :** Adoption de stratégies telles qu'une superficie de bâtiment réduite et des économies d'énergies par des systèmes passifs et actifs performants, amenant la réalisation du projet à un coût nul lorsque l'investissement est considéré pour tout le cycle de vie.
- **Miser sur l'efficacité et la durabilité des composantes et du design :** Intégration de pans de toiture inclinés qui forment de grands caissons de bois, une stratégie structurale optimale et innovante offrant un plan d'étage libre, sans colonne ni entrave, permettant une grande flexibilité de l'espace. Le lieu pourra ainsi évoluer au gré des besoins futurs. Le choix de matériaux intemporels, inspirés des structures traditionnelles des ponts couverts de la région, confère un caractère vernaculaire et une personnalité unique au lieu qui est susceptible de bien vieillir.



## LE SAVIEZ- VOUS

### À propos de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement du Gouvernement du Québec*

Depuis 1961, le gouvernement du Québec applique la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*, souvent appelée « politique du 1 % ». Cette dernière prévoit qu'une part du budget de construction ou d'agrandissement de certains bâtiments publics soit consacrée à la réalisation d'une œuvre d'art intégrée au projet architectural ou au site.

En favorisant la collaboration entre artistes, architectes, concepteurs et maîtres d'ouvrage, cette politique vise à enrichir la qualité architecturale des projets publics, à renforcer l'identité des lieux et à améliorer les milieux de vie, tout en soutenant la création artistique et la présence de l'art dans l'espace public. de tirer des apprentissages pour améliorer les projets d'écoles à venir.

« L'architecture offre également des lieux qui améliorent la productivité. Les études démontrent que le roulement du personnel peut être réduit de 25 % à 11% grâce à des lieux de travail mieux conçus. Ces lieux favorisent la rétention et la productivité du personnel. »



## LE SAVIEZ- VOUS

### L'analyse du coût global d'une infrastructure comme puissant outil d'aide à la décision

L'analyse du coût du cycle de vie consiste en l'examen des coûts d'un projet, de sa conception à sa réalisation, jusqu'aux coûts d'utilisation (exploitation, entretien et réparation), de démolition et d'élimination en fin de vie. C'est aussi une analyse qui prend en compte les bénéfices impondérables, tels que l'image, la différenciation, les risques, les répercussions sur la communauté, le sentiment d'appartenance des employées et employés, etc. Il ne s'agit donc pas d'une méthode comptable, mais bien d'une méthode de gestion et d'optimisation des coûts totaux.

L'analyse du coût du cycle de vie, combinée à celle du cycle de vie qui évalue les impacts environnementaux d'une infrastructure, de sa construction initiale à sa démolition, donne aux parties prenantes un outil puissant pour réduire les coûts sur le plan à la fois économique et environnemental.

Attention à ne pas confondre l'analyse du coût du cycle de vie avec les méthodes traditionnelles de calculs des coûts totaux du bâtiment. Tout comme l'analyse environnementale, il existe des lignes directrices encadrées par les Nations Unies pour réaliser une analyse du coût du cycle de vie. De plus, cet examen permet de conjuguer les coûts du projet avec la performance environnementale, parce que le calcul est réalisé avec les mêmes paramètres, ce qui rend les deux résultats comparables.





# La pérennité du bâti



Concevoir et construire  
des lieux qui vont perdurer,  
par la qualité de leurs  
matériaux, leur résilience  
aux aléas climatiques et  
leur adaptabilité.



# La pérennité du bâti

## DÉFINITION

**Le principe directeur** associé à la pérennité du bâti consiste, d'une part, à concevoir et à construire de nouveaux bâtiments qui vont perdurer, notamment par leur qualité constructive, la durabilité de leurs matériaux, leur résilience aux aléas et aux changements climatiques, l'adaptabilité de leurs espaces ainsi que par l'intérêt et la finesse de leur design. D'autre part, il consiste à maintenir en bon état et à adapter le bâti existant pour prolonger sa durée de vie utile et le rendre plus résilient.

**Un projet développé suivant ce principe** aspire à concevoir des ouvrages qui vont résister aux épreuves du temps et du climat et qui vont évoluer avec d'éventuels changements fonctionnels et sociétaux. Il tend vers un juste équilibre entre les besoins actuels et futurs, entre le contexte habituel et les scénarios critiques prévisibles et exceptionnels, sans nécessiter de lourdes transformations. Ses composantes et assemblages sont résistants, réparables ou remplaçables au besoin. Son architecture est pensée de manière à constituer un legs durable.



## BONNES PRATIQUES

### Miser sur la qualité et la durabilité constructive

Concevoir les composantes et assemblages de l'infrastructure (particulièrement ceux de l'enveloppe, de la structure et des systèmes électromécaniques) de manière à ce qu'ils soient durables (non associés à une mode, ayant une longue durée de vie utile et une qualité supérieure, offrant la possibilité d'être entretenus et réparés simplement, etc.). S'assurer du contrôle de la qualité par un suivi rigoureux des travaux.

### Inspecter et entretenir les bâtiments de manière proactive

Inspecter les bâtiments sur une base régulière et les entretenir de manière continue de façon à assurer la longévité, le bon état et la bonne apparence de l'ouvrage. Préparer un plan des opérations d'inspection et d'entretien à réaliser à court, à moyen et à long terme.

### Concevoir des infrastructures et des aménagements extérieurs adaptés et résilients aux aléas et aux risques

Concevoir un nouveau bâtiment ou modifier un bâtiment existant pour minimiser sa vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes et raisonnablement prévisibles (inondations, pluies

diluviennes, tremblements de terre, canicules, etc.).

### Concevoir des infrastructures flexibles ou adaptables

Concevoir le projet avec une certaine flexibilité ou adaptabilité de manière à pouvoir permettre au bâtiment d'évoluer en fonction des conditions, des besoins et des usages futurs sans nécessiter d'importants travaux de démolition (exemples : conçu pour pouvoir être facilement réaménagé, intégrer de nouvelles technologies, permettre un éventuel agrandissement en hauteur ou sur le site, pouvoir être requalifié à la fin de son cycle de vie, etc.).

### Élaborer un plan de gestion pour les bâtiments vacants

Veiller à ce que les bâtiments vacants, particulièrement ceux délaissés et rendus vacants dans le cadre d'un projet d'architecture, soient chauffés et entretenus en continu de manière à assurer leur pérennité et à faciliter leur réutilisation. Élaborer un plan de gestion, et de transfert s'il y a lieu, visant à assurer la pérennité des bâtiments vacants et à favoriser leur réutilisation à court terme.

## LE SAVIEZ-VOUS

### Un vaccin pour des infrastructures plus résilientes

La Société québécoise des infrastructures (SQI) a démarré, en avril 2019, le [Projet VACCIn](#) (vulnérabilité aux changements climatiques des infrastructures) afin d'évaluer et de mieux adapter les bâtiments publics de la province, dont elle est propriétaire, aux répercussions des changements climatiques. La méthode d'évaluation des risques climatiques est adaptée aux besoins des gestionnaires immobiliers qui détiennent plusieurs bâtiments, souvent soumis à des conditions diverses. Elle permet, en effet, de dresser un portrait des risques climatiques encourus par chaque bâtiment à l'intérieur d'un laps de temps raisonnable. Elle peut aussi être modifiée pour mieux répondre aux spécificités d'un secteur donné. L'outil est disponible sur demande auprès de la Société québécoise des infrastructures.



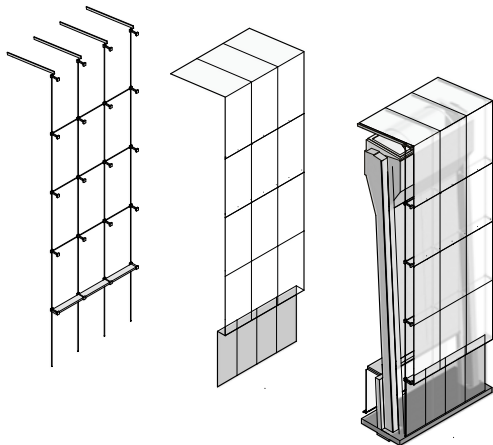
## LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Québec, Canada | 2024

ÉQUIPE PROJET

CLIENT LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

ARCHITECTURE LEMAY + ATELIER 21



SYSTÈME DE FIXATION DE LA FAÇADE, 2019.  
CRÉDIT: Lemay \ Éric Pelletier

La rénovation (transformation de l'enveloppe) du Grand Théâtre de Québec est un exemple d'une vaste réflexion sur les enjeux de la préservation du patrimoine moderne du Québec. Le projet requerrait une approche innovante lui permettant de préserver sa vaste murale intérieure, une œuvre magistrale de l'artiste Jordi Bonet (1932-1979) recouvrant près de 60 % de la superficie de l'enveloppe intérieure, mais également son enveloppe d'origine, et ce, en minimisant les répercussions sur les activités de l'institution culturelle.

**La solution, un écran de verre délicat et soigneusement déposé sur la structure existante, vient mettre en lumière l'œuvre originale et lui assure une pérennité.**



PHOTO ©Stéphane Groleau

### BONNES PRATIQUES

- **Miser sur la qualité et la durabilité constructive :** Conception d'un écran de verre discret et apposé de manière délicate sur l'enveloppe de béton existante. Cette deuxième peau est constituée d'assemblages et de matériaux durables et intemporels. L'intégration optimale des stratégies patrimoniales, de construction, écoénergétiques, structurales et mécaniques, a reposé sur une collaboration interdisciplinaire dès la phase de conception.
- **Inspecter et entretenir les bâtiments de manière proactive :** Inspection régulière des composantes qui a permis de détecter rapidement les désordres et les problèmes. L'intervention a permis d'éviter la démolition de l'enveloppe existante en prônant la conservation et la valorisation de l'enveloppe de béton préfabriquée et de l'œuvre d'art intérieure. Cette approche a permis d'éviter les coûts de démolition et de reconstruction neuve. Implication de l'ensemble des parties prenantes durant tout le processus, permettant entre autres d'adapter l'échéancier de réalisation aux conditions particulières du projet et aux activités de l'institution.
- **Concevoir des infrastructures et des aménagements extérieurs adaptés et résilients aux aléas et aux risques :** Approche qui permet de minimiser la vulnérabilité de l'enveloppe de béton d'origine aux événements climatiques extrêmes par l'ajout d'une deuxième peau de verre qui agit comme barrière tampon permettant de tempérer les conditions climatiques entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment.



## PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY: EXPÉRIENCE CHUTE

Québec, Québec, Canada | 2021

### ÉQUIPE PROJET

CLIENTE SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC  
ARCHITECTURE DAOUST LESTAGE LIZOTTE STECKER



PHOTO © Maxime Brouillet



PHOTO © Maxime Brouillet

Le projet Expérience chute révèle une approche sophistiquée de la pérennité architecturale dans un contexte naturel fragile. Le projet propose une requalification sensible d'un site naturel emblématique tout en renforçant l'expérience immersive des visiteuses et visiteurs. L'intervention s'appuie sur une approche minimale et intégrée, où les parcours, belvédères et infrastructures s'inscrivent avec légèreté dans le relief et la végétation. Par une mise en scène maîtrisée de la chute et de ses abords, le projet révèle la puissance du site sans la surinterpréter. Il constitue ainsi une référence en matière d'aménagement paysager contemporain dans un contexte naturel protégé.

**Le projet illustre comment une architecture bien pensée peut s'adapter aux défis climatiques spécifiques de la chute Montmorency tout en préservant l'intégrité de son paysage exceptionnel.**

### BONNES PRATIQUES

- **Miser sur la qualité et la durabilité constructive :**  
Utilisation du pin jaune et du béton dans des assemblages conçus pour minimiser l'entretien, mais résistant aux contraintes environnementales particulières.
- **Inspecter et entretenir les bâtiments de manière proactive :**  
Conception modulaire des passerelles permettant un accès aisé pour la maintenance et le remplacement sélectif des composantes selon leur cycle de vie.
- **Concevoir des infrastructures et des aménagements extérieurs adaptés et résilients aux aléas et aux risques :**  
Sélection de matériaux et de systèmes constructifs spécifiquement adaptés aux conditions extrêmes du site (exposition aux embruns, aux cycles de gel et de dégel, aux vents violents).
- **Concevoir des infrastructures flexibles ou adaptables :**  
Intervention minimale et réversible qui préserve l'intégrité du site et ses qualités paysagères tout en créant une infrastructure durable capable de s'adapter aux conditions environnementales extrêmes.



PHOTO © Maxime Brouillet

## LE SAVIEZ- VOUS

### Un Plan de gestion des actifs à la ville de Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke détient un important parc immobilier, dont l'âge moyen des bâtiments est d'environ 50 ans. Devant ce constat, la Ville amorce, en 2016, une collecte de données sur l'état de ses bâtiments à la suite d'une subvention obtenue de la Fédération canadienne des municipalités.

L'objectif de l'élaboration de ce carnet de santé est d'optimiser la gestion de ses actifs immobiliers et d'orienter ses décisions en matière d'investissement pour les années à venir. L'audit a été réalisé pour 85 bâtiments d'importance, pour leur valeur tant sociale (service aux citoyennes et citoyens), économique que patrimoniale. Le déficit de maintien d'actifs, la valeur de reconstruction des immeubles ainsi que la valeur des travaux de remplacement, considérant la durée de vie utile restante des composants sur un horizon de 30 ans, ont été établis.

Ce diagnostic permet à la Ville d'évaluer le potentiel d'utilisation ou de reconversion de ses bâtiments en regard de leur réponse aux besoins et de leur flexibilité d'usage, ainsi que d'établir les stratégies immobilières à adopter selon l'analyse du cycle de vie. Cette démarche a mené à l'élaboration d'un plan de gestion des actifs identifiant les priorités d'investissement et établissant les projections financières pour les 30 prochaines années.



PRENEZ PLACE ! (MONTREAL, 2020)  
CONCEPTION : ADHOC ARCHITECTES. PHOTO : © Raphaël Thibodeau



# La sécurité



Prendre en considération la vulnérabilité des usagères et usagers, favoriser leur sentiment de sécurité et minimiser les risques pouvant découler de l'usage du bâtiment.



# La sécurité

## DÉFINITION

**Le principe directeur** associé à la sécurité est de développer une solution architecturale qui favorise le sentiment de sécurité des personnes occupant le bâtiment et qui contribue à prévenir les risques pouvant découler de la fréquentation et de l'exploitation de ce dernier. Il prône l'aménagement d'environnements sécuritaires et rassurants<sup>9</sup>, tant aux abords qu'à l'intérieur des bâtiments. Il encourage la conception d'espaces qui contribuent à éliminer les conditions propices aux incivilités, à diminuer l'insécurité potentiellement ressentie et à réduire les risques d'accidents et de blessures dans une mesure qui dépasse le cadre des exigences de base des codes et normes applicables en matière de sécurité des personnes.

**Un projet développé suivant ce principe** se fonde sur une démarche qui prend en compte les vulnérabilités<sup>10</sup> de la diversité des personnes occupant le bâtiment pour prévenir les risques auxquels ils peuvent être exposés (risques de blessures, d'accidents, de traumatismes, de criminalité, etc.). Il engage également une réflexion poussée sur la capacité du projet à protéger l'intégrité des usagères et usagers et à rehausser leur sentiment de sécurité, révélé notamment par leur confort dans les lieux, que celui-ci soit physique ou psychologique. Une architecture de qualité en est une où l'usagère ou usager se sent bien, accueilli, en sécurité, confortable et qui contribue à son bonheur.



## BONNES PRATIQUES

### Identifier les enjeux, les besoins et les objectifs en matière de sécurité

Au début de la phase de planification, répertorier et analyser les enjeux du projet en matière de sécurité, notamment les risques et défis liés à l'usage, aux occupantes et occupants ainsi qu'au contexte du projet. Par exemple, tâcher de comprendre les besoins spécifiques des personnes occupant le bâtiment, notamment ceux des groupes vulnérables. Identifier les exigences des règlements, codes et normes applicables au projet et définir les objectifs qui dépassent ou ne sont pas visés par la réglementation.

### Concevoir le projet de manière à contribuer à protéger l'intégrité physique des occupantes et occupants au-delà des exigences réglementaires de base

Privilégier les solutions de design universel permettant de répondre aux besoins de sécurité d'une grande diversité de personnes (incluant celles ayant des limitations fonctionnelles et celles issues de la diversité). Sélectionner les matériaux, accessoires et coloris de manière à rehausser la sécurité, à contribuer à prévenir les blessures, les chutes et les autres accidents (exemples: finis de sol antidérapants, barres d'appui, mains courantes, bandes contrastantes aux changements de niveaux du sol, etc.). Planifier les accès, les stationnements et les zones de circulation (piétonnes, cyclistes, fauteuils roulants, voitures, camions, etc.) de manière à minimiser les risques de sécurité liés aux vulnérabilités des usagers et usagères.

### Concevoir le projet de manière à favoriser le sentiment de sécurité des occupantes et occupants

- **Par la surveillance naturelle du lieu:** Aménager et programmer les espaces de manière à favoriser la surveillance naturelle et l'animation des lieux. Organiser et aménager les espaces intérieurs de manière à favoriser la lisibilité des lieux et à permettre aux occupantes et occupants d'anticiper (voir et entendre) ce qui s'en vient sur leur parcours et d'être vus et entendus en cas de problème (exemples: offrir des perspectives visuelles dégagées, des espaces fenestrés ou autrement perméables, un éclairage adéquat; ne pas offrir d'endroit enclavé, sombre, isolé, ni propice à la dissimulation; contenir des technologies de surveillance et de communication dans les espaces plus à risque et où les possibilités de surveillance naturelle sont limitées, etc.). Porter une attention particulière à l'emplacement, à la disposition, au design, à la programmation et à l'entretien des lieux comme les entrées, les stationnements souterrains, les salles de toilettes, les douches et les vestiaires, les zones de circulation, les cages d'escalier, les espaces publics, les zones transitoires entre les domaines publics et privés ainsi que tous les autres endroits dans lesquels le potentiel de ressentir de l'insécurité est typiquement plus grand.

- **Par des aménagements qui découragent les incivilités ou les accès non désirés:** Prévoir des aménagements extérieurs conviviaux et peu propices aux incivilités (exemples: sans grands murs aveugles ni de niches à l'abri des regards, des zones végétalisées, des espaces pensés pour une programmation d'activités extérieures, un bon éclairage, etc.). Mettre à profit le design paysager pour définir le territoire privé et contrôler l'accès de manière naturelle (par exemple en créant des marqueurs et des barrières symboliques comme des portails, des murs bas, des zones végétalisées, des éléments topographiques, des bassins, des motifs de pavage, etc.).
- **Par des interventions, une occupation et un entretien régulier qui permettent de maintenir la qualité des lieux et de prévenir les situations de délabrement:** Privilégier des matériaux durables et résistants aux actes de vandalisme (exemples: des finis anti-graffiti, des pellicules anti-intrusion sur le verre, etc.). Prévoir un entretien régulier des lieux, incluant les matériaux, l'équipement, le mobilier et les aménagements paysagers.

### Intégrer au design et à la programmation des lieux, de manière harmonieuse et conviviale, les solutions de prévention de la criminalité et des comportements malveillants

Éviter de s'en remettre exclusivement à des solutions de sécurisation technologiques (caméras de surveillance, systèmes de contrôle d'accès, détecteurs de métal, interphones et téléphones d'urgence, boutons panique, etc.), tout en considérant la pertinence d'intégrer de telles solutions. Éviter les solutions de sécurisation excessivement défensives et propices à créer une atmosphère anxieuse. Adoucir et intégrer les solutions extrêmes (un haut grillage par exemple) ou ajoutées après coup par le design architectural. Prendre en compte le contexte sociétal pour éviter des solutions pouvant inutilement créer un sentiment d'exclusion ou de ségrégation.

### Anticiper et prévenir les risques potentiels liés au bâtiment

Au début de la phase d'occupation, élaborer un plan de gestion des risques qui identifie, évalue et atténue les risques liés au bâtiment, incluant des protocoles de sécurité et des formations pour les usagères, les usagers et le personnel. Prévoir l'entretien et la mise aux normes des composantes existantes dont la dégradation ou l'inadéquation peut mettre en péril la sécurité des occupantes et occupants (exemples: la structure, la maçonnerie, les finis de planchers, etc.).



## ÉCOLE À PAS DE GÉANT

Montréal, Québec, Canada | 2023

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT	À PAS DE GÉANT
ARCHITECTURE	PROVENCHER_ROY



PHOTO Gracieuseté © À pas de Géant

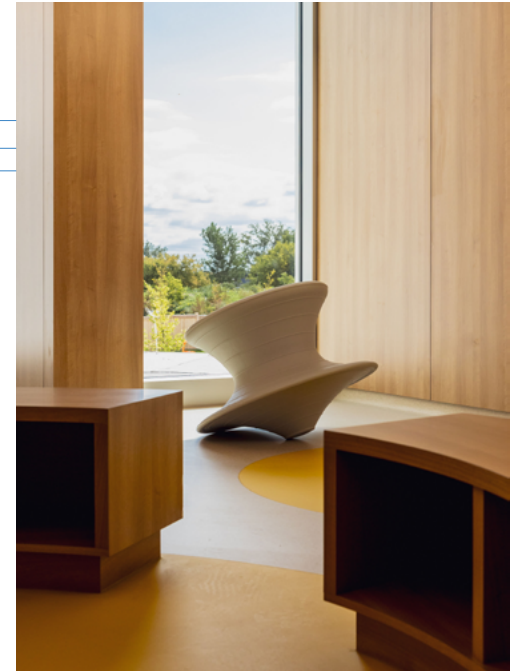


PHOTO Gracieuseté © À pas de Géant

Modèle exemplaire d'architecture éducative inclusive, l'école À pas de Géant est spécifiquement conçue pour des enfants vivant avec des troubles du spectre de l'autisme. Le projet se distingue par une approche centrée sur les besoins sensoriels, émotionnels et cognitifs des usagères et usagers, où chaque choix spatial, matériel et lumineux contribue à créer un environnement apaisant et structurant.

**En devenant un outil pédagogique à part entière, l'architecture ici favorise l'autonomie, la sécurité et le développement des enfants. Par sa rigueur et sa sensibilité, le projet redéfinit les standards de conception pour des milieux d'apprentissage adaptés.**

### BONNES PRATIQUES

- **Identifier les enjeux, besoins et objectifs en matière de sécurité :** Écoute et étroite collaboration des architectes avec les expertes et experts de l'autisme pour identifier les nombreuses contraintes et tenir compte de la sensibilité sensorielle particulière des personnes autistes à leur environnement. Cette collaboration étroite a permis d'aligner les choix architecturaux avec les approches pédagogiques.
- **Concevoir le projet de manière à contribuer à protéger l'intégrité physique des occupantes et occupants au-delà des exigences réglementaires de base :** Introduction d'une courbe concave qui permet de créer une cour intérieure protégée. La façade incurvée est composée de panneaux qui, non seulement offrent une protection solaire et acoustique, mais qui aussi dirigent les vues de l'école vers la cour, cela renforçant le sentiment de sécurité et d'intimité. Les matériaux aux couleurs et textures apaisantes, les espaces intimistes, la lumière naturelle modulée pour éviter les surstimulations, l'insonorisation accrue et la grande cour sont autant d'éléments réfléchis pour aider les personnes autistes à mieux percevoir et traiter les informations sensorielles de manière bienveillante et sécuritaire. Intégration d'espaces de retrait et de transition permettant aux enfants l'autorégulation et le retour à un état de calme.
- **Concevoir le projet de manière à favoriser le sentiment de sécurité des occupantes et occupants :** Adoption d'une approche centrée sur les besoins spécifiques des usagères et usagers en intégrant les dimensions sensorielles, cognitives et émotionnelles dès la conception et en structurant les espaces de manière lisible et prévisible pour réduire l'anxiété et faciliter l'orientation des enfants. Conception de l'architecture comme un outil de développement favorisant l'autonomie, la sécurité et l'inclusion.



## LES HABITATIONS SAINT-MICHEL NORD

Montréal, Québec, Canada | 2020

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL (OMHM)  
ARCHITECTURE SAÏA BARBARESE TOPOUZANOV ARCHITECTS



PHOTO ©James Brittain



PHOTO ©James Brittain

Le projet des Habitations Saint-Michel Nord consistait à rénover un ensemble de logements sociaux construit en 1972, dont la disposition autour de culs-de-sac et faisant dos au reste du quartier favorisait le sentiment d'insécurité et la criminalité. Démolition partielle pour désenclaver le site et restauration de l'enveloppe des bâtiments en introduisant une palette de couleur chaude et lumineuse sont au nombre des stratégies qui ont permis d'enrichir les liens entre les logements et leur environnement.

**Le vaste projet de rénovation du complexe a démontré qu'il est possible de créer un milieu de vie dynamique et chaleureux tout en restant abordable, et ce, avec un budget modeste.**

### BONNES PRATIQUES

- **Identifier les enjeux, les besoins et les objectifs en matière de sécurité :** Élimination des symboles associés aux logements sociaux par l'insertion d'un jeu de couleurs dans la brique de parement pour façonner un environnement à l'image des personnes y habitant, de manière à susciter une fierté dans leur lieu de résidence. Cette rupture avec les stéréotypes du logement social a participé à la création d'un espace où les résidentes et résidents se sentent davantage en sécurité.
- **Concevoir le projet de manière à contribuer à protéger l'intégrité physique des occupantes et occupants au-delà des exigences réglementaires de base :** Désenclavement du site par la démolition de bâtiments pour créer une rue partagée et intégrer des placettes qui contribuent au sentiment de sécurité et d'appartenance.
- **Concevoir le projet de manière à favoriser le sentiment de sécurité, notamment en misant sur la surveillance naturelle du lieu :** Percement de grandes fenêtres pour élargir le champ de vision sur les cours extérieures et renforcer la surveillance de l'environnement extérieur.
- **Concevoir le projet de manière à favoriser le sentiment de sécurité, notamment en misant sur des aménagements extérieurs qui découragent les incivilités ou les accès non désirés :** Remplacement des entrées en ciseaux qui, au fil du temps, étaient devenues des points de repère pour les délinquants.



« Toutes les conditions sont là pour accueillir les familles dans le respect et la dignité. Et c'est génial, la façon dont c'est construit. Il n'y a pas de coins où les gens peuvent se rencontrer et faire des mauvais coups. On voit que les gens sont contents, que les gens sont fiers. On le voit, on le sent. »

— FATIMA CHOUAIBY<sup>14</sup>, EMPLOYÉE DE MON RESTO SAINT-MICHEL, À PROPOS DU PROJET DE RÉNOVATION DES HABITATIONS SAINT-MICHEL NORD



PHOTO ©James Brittain





# La santé et le confort



Offrir des lieux sains et confortables pour les usagères et usagers, par un apport de lumière naturelle suffisant, des liens visuels avec le paysage environnant, etc.



# La santé et le confort

## DÉFINITION

**Le principe directeur** associé à la santé et au confort est de développer une solution architecturale qui favorise le bien-être physiologique et psychologique des occupantes et occupants. Il prône l'aménagement d'un environnement sain et confortable qui contribue à réduire les risques de maladie, la sédentarité, la fatigue et le stress, les contraintes et les distractions nuisibles.

**Un projet développé suivant ce principe** propose des lieux qui prennent en considération les besoins d'intimité et de socialisation des occupantes et occupants. Il prend en compte des personnes les plus vulnérables et reconsidère les standards de l'industrie (exemples : en matière d'ergonomie, de confort thermique, etc.). Il offre de bonnes quantité et qualité de lumière naturelle, une acoustique appropriée aux activités qui s'y déroulent, des matériaux non toxiques et un apport d'air sain et confortable. Il génère des installations ergonomiques, que les gens peuvent suffisamment s'approprier, qui encouragent l'activité physique et qui procurent des liens visuels avec la nature et le paysage environnant.

Les stratégies architecturales en appui à ce principe directeur se déploient sur un grand nombre de sphères et d'échelles du projet, dont le choix des matériaux, la conception du mobilier, le positionnement des zones de circulation, l'aménagement des ouvertures, l'aménagement extérieur, etc.



## BONNES PRATIQUES

### Favoriser le confort social et psychologique

Dans l'aménagement des lieux, proposer aux personnes les occupant des occasions de socialisation, d'intimité, de concentration et d'appropriation. Procurer des vues vers l'extérieur, des espaces de dimensions variées, des zones de circulation claires, engageantes et stimulantes. S'assurer que le projet prend en charge l'ensemble de la clientèle visée et que l'architecture soutient leurs activités.

### Faciliter l'orientation spatiale

Organiser les espaces de manière cohérente et intelligible pour créer des parcours qui se comprennent intuitivement (en créant, par exemple, une progression logique; en venant marquer les transitions; en différenciant les espaces par un travail des proportions, de la couleur, des finis, du mobilier, de l'éclairage, etc.). Intégrer des repères visuels, des éléments de signalétique et des vues sur l'extérieur facilitant l'orientation dans l'espace.

### Promouvoir l'activité physique

Aménager le projet, à l'intérieur et à l'extérieur, de manière à stimuler les déplacements actifs et l'activité physique (exemples: un escalier monumental plus invitant à emprunter qu'un ascenseur, bureaux à hauteur réglable, espace de conditionnement physique, modules de jeux, etc.).

### Offrir un accès à la lumière naturelle

Privilégier un apport de lumière naturelle pour une majorité de locaux, prioritairement à un éclairage artificiel, pour soutenir la régulation de l'horloge biologique des occupantes et occupants (cycles jour-nuit). Maximiser la fenestration ainsi que l'utilisation de puits de lumière et limiter la profondeur des pièces pour offrir une pénétration maximale de la lumière du jour.

### Assurer la qualité de l'air intérieur

Sélectionner des matériaux sains (sans composés organiques volatils, ni amiante, etc.), compartimenter l'équipement et les usages qui produisent des émissions nocives (imprimantes, peintures et colles, etc.) en plus de prévoir une ventilation adéquate (renouvellement de l'air suffisant; bonne filtration de la poussière, des polluants et allergènes, etc.) et un monitoring périodique de la qualité de l'air.

### Contribuer à prévenir les infections

Mettre à profit l'organisation spatiale (exemples: compartimentation des espaces, chicanes au lieu de portes aux entrées des salles de toilettes publiques), les choix de matériaux (antimicrobiens, facilement lavables) et de l'équipement (exemple: lavabos et toilettes avec détecteurs) ainsi que la ventilation mécanique (incluant son plan d'entretien) de manière à contribuer à la prévention des infections chez les personnes occupant le bâtiment.

### Offrir des occasions de réglage du confort thermique et visuel

Prévoir des dispositifs permettant aux membres du personnel de régler la température, la ventilation ainsi que l'éclairage naturel et artificiel dans leur environnement immédiat pour assurer leur confort thermique et visuel (thermostat, fenêtre ouvrante, toile solaire, interrupteur, gradateur, lampe de travail, etc.).

### Favoriser le confort acoustique

Gérer, par la conception du projet, la cohabitation des activités bruyantes et calmes sur le site et dans le voisinage. Intégrer des dispositifs pour limiter la propagation du bruit. Prévoir une étude acoustique post-occupation pour identifier les sources de bruits et proposer des mesures d'atténuation.

### Offrir un contact avec la nature dans les espaces intérieurs et extérieurs

Procurer un accès à au moins un espace extérieur confortable et que les gens peuvent s'approprier (balcon, terrasse, cour, etc.). Dans l'aménagement de ces espaces, considérer les spécificités climatiques des différentes conditions saisonnières du lieu, les vents dominants, l'ensoleillement, la poudrerie, etc. Privilégier des aménagements intérieurs et extérieurs qui misent sur la biophilie en intégrant des éléments et des matériaux naturels ou inspirés de la nature. Offrir des vues sur la nature environnante ou un aménagement paysager intéressant.

### Assurer l'ergonomie

Concevoir les lieux et le mobilier selon les meilleures pratiques en ergonomie et/ou pour qu'ils soient adaptables (exemples: bureaux à hauteur ajustable, salle de réunion qui peut être reconfigurée, etc.).



## PAX HABITAT

Joliette, Québec, Canada | 2024

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT PAX HABITAT  
ARCHITECTURE RAYSIDE LABOSSIÈRE



PHOTO © RaysideLabossière \Saul Rosales



PHOTO © RaysideLabossière \Saul Rosales

Situé en bordure du parc de la rivière L'Assomption, PAX Habitat s'élève au cœur d'un jardin conçu par les moniales bénédictines de Joliette. Il est un complexe où la communauté peut se rassembler et évoluer. Il propose une nouvelle façon de vieillir en société, tout en préservant l'esprit des lieux et en valorisant la mixité générationnelle comme facteur de mieux-être.

**Le projet s'inscrit résolument dans la volonté de répondre aux besoins de la communauté en offrant des logements abordables aux personnes âgées tout en leur assurant la possibilité de vieillir sans jamais devoir déménager, même en cas de déclin de leur autonomie.**

### BONNES PRATIQUES

- **Favoriser le confort social et psychologique:** Intégration d'espaces communs favorisant la rencontre intergénérationnelle entre les personnes résidentes âgées et les enfants qui fréquentent le centre de la petite enfance. Implantation de placotoirs dans les corridors, offrant des lieux de socialisation bénéfiques pour stimuler les capacités cognitives.
- **Faciliter l'orientation spatiale:** Intégration d'une généreuse fenestration offrant des vues sur la nature environnante et la cour intérieure pour faciliter l'orientation des occupantes et occupants dans l'espace. Insertion de placotoirs dans les corridors, créant des repères visuels pour les personnes souffrant de trouble de mémoire.
- **Promouvoir l'activité physique:** Intégration de placotoirs dans le parcours des corridors pour offrir des lieux de repos, encourageant la mobilité active et les déplacements autonomes à l'intérieur du bâtiment. Le vaste terrain à l'extérieur a été aménagé en jardins avec des sentiers pour favoriser la promenade.
- **Offrir un contact avec la nature dans les espaces intérieurs et extérieurs:** Implantation du bâtiment en forme de U qui permet à tous les occupants et occupantes d'avoir une vue sur la nature environnante et un libre accès aux jardins extérieurs aménagés. Organisation des chambres pour âgés non autonomes autour d'un jardin intérieur, où les résidentes et résidents, y compris celles et ceux atteints de démence, peuvent circuler librement et jardiner en toute sécurité.



« J'ai travaillé 40 ans en CHSLD. Je n'ai jamais vu ça, un endroit où quand on sort de la chambre, il y a de la lumière. Qu'on n'est pas face à un mur. »

— MARTINE BARIL<sup>12</sup>, DIRECTRICE DES SOINS À PROPOS DU PROJET PAX HABITAT



## SIÈGE DE LA COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Québec, Québec, Canada | 2021

### ÉQUIPE PROJET

CLIENTE	COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES
ARCHITECTURE	CONSORTIUM LEMAY MICHAUD ET COARCHITECTURE
ŒUVRE D'ART	PATRICK COUTU, <i>Les vases communicants</i> , 2020, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO © Stéphane Groleau



PHOTO © Stéphane Groleau

Le siège de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail représente une nouvelle génération de bâtiments institutionnels où la performance, l'exemplarité et la qualité du milieu de travail convergent. Le projet propose un environnement lumineux, sain et collaboratif, en cohérence avec la mission de l'organisation. L'architecture met de l'avant une approche durable et intégrée, tant dans ses stratégies environnementales que dans la conception des espaces.

**Par la clarté de son organisation, la générosité de ses espaces communs et la qualité de ses ambiances, le bâtiment favorise le bien-être des personnes qui l'occupent tout en affirmant une image institutionnelle contemporaine et responsable.**

### BONNES PRATIQUES

- **Promouvoir l'activité physique :** Accès à des installations incitant à faire de l'activité physique. Le bâtiment est équipé d'une salle de conditionnement physique pour promouvoir l'activité physique. L'escalier monumental au centre de l'atrium a été conçu pour être invitant à emprunter, plutôt que de promouvoir l'utilisation des ascenseurs.
- **Favoriser le confort acoustique :** Intégration de dispositifs pour limiter la propagation du bruit. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour minimiser les réverbérations sonores, telles que l'installation de surfaces absorbantes dans l'atrium et de tuiles au plafond, garantissant ainsi un environnement acoustique optimal.
- **Offrir un contact avec la nature dans les espaces intérieurs et extérieurs :** Intégration d'éléments naturels. L'entrée du bâtiment donne sur un atrium baigné de lumière naturelle et abritant un jardin d'hiver qui profite à l'ensemble des personnes visitant le bâtiment.
- **Assurer l'ergonomie :** Mise en place d'installations adaptées aux besoins. Tous les postes de travail sont conçus pour être ergonomiques et l'adaptabilité du mobilier vise à promouvoir la santé des personnes occupant le bâtiment.




**LE  
SAVIEZ-  
VOUS**

### La certification WELL

WELL est la principale certification pour les bâtiments et les aménagements axée sur la santé et le bien-être des usagers et usagères. Appuyée par de solides assises scientifiques médicales, elle s'est développée à l'échelle internationale. Amélioration de la nutrition, de la forme physique, de l'humeur, des habitudes de sommeil et des performances... WELL place l'humain au cœur de la conception. La certification est organisée en 10 concepts :

1. Qualité de l'air
2. Qualité de l'eau
3. Promotion d'une alimentation saine et diversifiée
4. Accès à la lumière naturelle et artificielle
5. Promotion de l'activité physique
6. Confort thermique
7. Confort acoustique
8. Sélection et utilisation de matériaux sains
9. Bien-être mental et psychologique
10. Encouragement de la cohésion sociale dans la communauté



« Ici, les chambres s'ouvrent directement sur les espaces communs : personne n'est isolé. Chaque résidant entretient ainsi un lien quasi direct avec les lieux de vie partagés, ce qui favorise les interactions sociales et, par conséquent, la stimulation cognitive. Les résultats sont éloquentes : les résidents s'y sentent bien, et leurs familles et amis les visitent plus fréquemment, contribuant ainsi à réduire la pression sur le personnel soignant – et peut-être même à générer des économies opérationnelles. Il en va de même pour le personnel : les témoignages positifs recueillis sur le terrain laissent penser que ces environnements favorisent le recrutement et la rétention des employés – un autre avantage pouvant, lui aussi, se traduire en gains mesurables. » – MAXIME

FRAPPIER<sup>13</sup>, ARCHITECTE ASSOCIÉ CHEZ ACDF ARCHITECTURE, À PROPOS DU MODÈLE DES MAISONS DES AÎNÉS





# L'inclusivité et l'accessibilité universelle



Permettre à toute personne  
d'avoir accès au bâtiment  
sans obstacle et d'y réaliser  
son plein potentiel,  
de manière autonome,  
équitable et intuitive.



# L'inclusivité et l'accessibilité universelle

## DÉFINITION

**Le principe directeur** de l'inclusivité et de l'accessibilité universelle est de développer le projet architectural de manière à permettre à toute personne d'y accéder et d'y réaliser son plein potentiel, de façon autonome, équitable et intuitive. Autrement dit, il vise à créer des environnements qui accueillent et qui servent avec aisance et dignité l'ensemble des membres de la société, quels que soient leurs caractéristiques physiques, sensorielles et cognitives, leur profil socioculturel, leur sexe et leur identité de genre.

**Un projet architectural développé suivant ce principe** surpasse la simple conformité aux exigences réglementaires de base en matière d'accessibilité. Il met en pratique les préceptes du design universel. Il anticipe les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles et cognitives (que ces limitations soient permanentes ou temporaires) et, plutôt que d'exiger des adaptations individuelles, il formule des espaces qui s'adaptent naturellement aux besoins variés des utilisatrices et utilisateurs ainsi qui leur permettent de naviguer et d'utiliser l'espace de façon identique ou similaire, en toute autonomie et en même temps que tout le monde.

Au-delà des aspects physiques, ce principe directeur de qualité vise les dimensions psychologiques et sociales de l'accessibilité et de l'inclusivité. Il s'agit de créer des environnements accueillants où chacun et chacune se sent légitimement à sa place, peut naviguer de manière intuitive et participer pleinement aux activités prévues, sans ressentir de discrimination ni de stigmatisation.



## BONNES PRATIQUES

### Intégrer une démarche de consultation et d'optimisation de l'accessibilité et de l'inclusivité

Intégrer une démarche de consultation auprès des occupantes et occupants ayant des limitations et issus de la diversité, lors des phases de planification, de conception et d'occupation du bâtiment. Faire appel à un ou une spécialiste en matière de design inclusif et universel pour optimiser l'aménagement.

### Suivre une approche de design universel

Configurer et aménager les espaces du projet sur la base d'un design universel, qui vise à ce que toute personne (incluant les personnes ayant des limitations motrices, manuelles, auditives, visuelles ou intellectuelles et celles issues de la diversité de genre, de sexe, de corps, d'âge et de la neurodiversité) puisse y accéder, s'y orienter, y circuler, s'y sentir en sécurité et y vivre des expériences similaires en même temps que tout le monde, en toute autonomie.

Cela peut impliquer une variété de stratégies touchant, entre autres :

- **Le choix du site et de l'aménagement des espaces extérieurs :** implantation et conditions topographiques qui permettent un accès au bâtiment de plain-pied, cases de stationnement adaptées et réservées, parcours piétonnier sans obstacle et sécuritaire, balcons et terrasses extérieures accessibles, etc.
- **Le design des entrées :** entrées faciles à repérer, toutes des entrées accessibles universellement, ouvre-portes automatiques, entrées protégées des intempéries, avec débarcadère accessible, lien visuel entre l'intérieur et l'extérieur du hall d'entrée principal, etc.
- **Le design des circulations horizontales :** qui permettent d'accéder de plain-pied à tous les usages et services, suivant un parcours sans obstacle.
- **Le design des issues :** issues toutes accessibles universellement sur l'étage d'entrée, avertisseurs d'incendie à lumière stroboscopique ou à vibration partout, aires de refuge à tous les étages, etc.
- **Le design des installations sanitaires :** salles de toilettes accessibles à tous les étages, douches et cabines de déshabillage accessibles lorsqu'il y en a au programme, etc.
- **Le design du mobilier et le choix des équipements :** mobilier intégré accessible, dégagements suffisants entre les appareils ou systèmes et le mobilier pour permettre une circulation aisée, etc.
- **Le choix des finis, des couleurs et de l'éclairage :** éclairage localisé de manière à faciliter le repérage, l'orientation et les déplacements entre les différents espaces; finis de sols lisses et uniformes autant à l'extérieur qu'à l'intérieur; couleurs contrastantes pour faciliter la compréhension des espaces et l'orientation; bandes visuellement contrastantes et/ou texturées pour souligner les changements de niveaux ou de direction, etc.

### Lorsqu'un design universel n'est pas possible, suivre une approche d'accessibilité universelle

Il faut, pour cela, prévoir des accès, des zones de circulation verticale et horizontale, une signalétique et des aménagements intérieurs et extérieurs qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, au-delà des prescriptions minimales des codes et normes en vigueur (exemples: tous les étages sont accessibles universellement, pas seulement l'étage d'entrée; toutes les entrées usuelles sont accessibles universellement, pas seulement une entrée secondaire; etc.).

### Lorsqu'un design universel ou une accessibilité universelle ne sont pas possibles, suivre une approche d'adaptabilité

Il est nécessaire, pour ce faire, de prévoir des mécanismes d'adaptation pour accroître l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite (plateforme élévatrice verticale, plateforme élévatrice d'escalier, ouvre-portes automatiques, logement adaptable ou minimalement accessible, mobilier adaptable, etc.), au-delà des prescriptions minimales des codes et normes en vigueur (exemples: tous les étages sont accessibles universellement, pas seulement l'étage d'entrée; toutes les entrées usuelles sont accessibles universellement, pas seulement une entrée secondaire, etc.).



## STATION PRÉFONTAINE

Montréal, Québec, Canada | 2022

ÉQUIPE PROJET	
CLIENTE	SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
ARCHITECTURE	COEX
ŒUVRE D'ART	CATHERINE SYLVAIN, <i>Relier</i> , 2022, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO ©Vincent Brillant

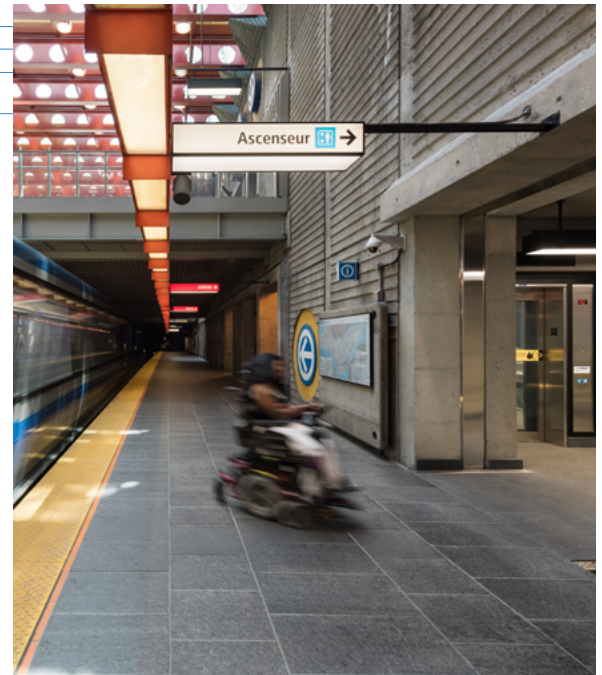


PHOTO ©Vincent Brillant

La mise aux normes de l'accessibilité universelle de la station Préfontaine a permis de démontrer comment les exigences d'inclusivité peuvent devenir un générateur de qualité architecturale. Face au défi de préserver l'intégrité patrimoniale de cette station emblématique du métro de Montréal tout en la rendant accessible, les équipes ont développé une stratégie d'intervention respectueuse qui dépasse la simple conformité réglementaire.

**Le projet illustre comment l'accessibilité universelle, lorsqu'elle est abordée avec créativité et sensibilité contextuelle, peut enrichir l'expérience des usagers et usagères tout en préservant les qualités patrimoniales d'un équipement public majeur.**

### BONNES PRATIQUES

- **Suivre une approche de design universel**
  - **Design de l'entrée :** stratégie d'intervention respectueuse qui évite toute altération de l'architecture expressionniste d'origine par l'ajout d'un édicule indépendant qui abrite les ascenseurs permettant l'accessibilité universelle. Ce dernier est accessible de plain-pied et est facile à repérer grâce à la marquise qui crée un nouvel espace public structurant et de qualité tout en assurant la fonction d'accessibilité. Cette marquise abrite les usagers et usagères des intempéries et leur offre une expérience positive qui influe sur leur sentiment de sécurité. Ponctué de bancs de parc, la marquise peut être utilisée comme point de rencontre et permet de contempler le parc et la nouvelle œuvre d'art intégrée. Les formes de la marquise encadrent les vues et le paysage. Elle crée des jeux d'ombres et de lumière et, lors des journées de pluies, les pentes de sa toiture la transforment en fontaine urbaine.
  - **Design des aires de circulation verticale :** création d'un parcours accessible qui dessert tous les niveaux de la station sans discrimination, offrant une expérience équivalente à tous les usagers et usagères.
  - **Choix du mobilier et de l'équipement :** élargissement des portillons pour permettre aux fauteuils roulants motorisés d'accéder aux guichets.
  - **Choix des finis, des couleurs et de l'éclairage :** aménagement d'espaces dégagés, largement vitrés et bien éclairés qui renforcent le sentiment de sécurité et facilitent l'orientation spatiale.
- **Suivre une approche d'adaptabilité** Rehaussement des quais pour un embarquement plus confortable et ajout de rampes d'accès.



# PAVILLON D'ACCUEIL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Québec, Québec, Canada | 2019

## ÉQUIPE PROJET

CLIENTE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

ARCHITECTURE PROVENCHER\_ROY ET GLCRM ARCHITECTES

ŒUVRE D'ART JONATHAN VILLENEUVE, *Le spectre des lumières*, 2019, *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement*



PHOTO ©Claude Mathieu

Le pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale propose une intervention contemporaine délicate au cœur d'un site institutionnel et patrimonial de grande valeur. Le projet redéfinit l'expérience d'entrée du parlement en conciliant la sécurité, l'accessibilité et la mise en valeur du lieu et de son histoire.

Conçue avec l'idée de minimiser la frontière entre les citoyens et leurs personnes élues, l'architecture du nouveau pavillon favorise un meilleur accès à ce qui est devenu un lieu de communication et de conscientisation publique à la culture démocratique.

Une rampe de 300 mètres, dissimulée sous l'escalier monumental extérieur, devient la colonne vertébrale, le principal axe de circulation qui lie tous les éléments programmatiques et fonctionnels du projet. Par sa couleur et sa forme neutres, la rampe représente la démocratie dans son impartialité et offre au visiteur et à la visiteuse une expérience plutôt qu'une trajectoire ou une destination. Le pavillon d'accueil devient ainsi accessible pour tous les citoyens et citoyennes, peu importe leurs capacités. La rampe, avec sa pente douce, est empruntée par toutes les personnes qui le visitent, évitant ainsi de créer une ségrégation. Elle permet à toutes et tous de profiter de la même expérience immersive, sans distinction.



## BONNES PRATIQUES

### • Suivre une approche de design universel

- **Choix du site et de l'aménagement:** intégration des fonctions contemporaines en souterrain pour concilier la sécurité, l'accessibilité et la qualité architecturale ainsi que mettre en valeur le parcours d'entrée en créant des séquences spatiales claires et signifiantes.
- **Design des zones de circulation horizontale:** introduction d'aires de circulation aux dimensions généreuses permettant à toutes les personnes de circuler librement dans l'espace. La rampe permet de distribuer les pièces le long de son parcours pour faciliter l'accès à celles-ci.
- **Design du mobilier et choix de l'équipement:**

intégration des dispositifs de sécurité de manière discrète pour préserver la qualité de l'expérience.

- **Choix des finis, des couleurs et de l'éclairage:** percement d'un oculus monumental au centre de l'agora au sous-sol, permettant de maximiser l'apport de lumière naturelle pour enrichir l'expérience. Cet élément agit comme point de repère facilitant l'orientation des visiteuses et visiteurs.



PHOTO © Stéphane Groleau

## LE SAVIEZ- VOUS

### Architecture et itinérance : pratiques inclusives pour une ville solidaire

L'organisme Architecture Sans Frontières Québec, le bras humanitaire de l'Ordre des architectes du Québec, rend disponible un [catalogue d'aménagement](#) qui contribue à stimuler l'innovation dans les projets destinés aux personnes en situation d'itinérance. Basé sur une revue de la littérature existante, le catalogue s'intéresse à toutes les échelles de l'aménagement, de la ville à l'objet. Il recense plus d'une soixantaine de pratiques regroupées en cinq grandes catégories et illustrées à l'aide de différents projets inspirants. Le catalogue a été conçu pour outiller les parties prenantes du design, du milieu communautaire et du développement urbain en dressant un portrait des pratiques d'architecture et de design qui ont le potentiel de contribuer au bien-être des personnes en situation d'itinérance. Le catalogue est disponible en ligne gratuitement.





# L'expérience



Susciter une expérience positive et procurer un sentiment de bien-être en favorisant l'attachement envers le lieu et son appropriation par toutes et tous.



# L'expérience

## DÉFINITION

**Le principe directeur** lié à l'expérience vise à concevoir un lieu susceptible d'influencer le vécu des occupantes et occupants, d'orienter leur action, de ponctuer la découverte et d'éveiller leurs sens et leurs émotions de manière à susciter une expérience gratifiante et un attachement durable envers le lieu. Puisque l'architecture s'appréhende par le mouvement, ce principe directeur indique également de prêter une attention particulière à l'expérience des usagères et usagers dans leurs déplacements à travers l'espace pour concevoir des lieux dans lesquels les personnes peuvent s'orienter et progresser de façon cohérente, fluide et intéressante. Il suggère également de considérer et de mettre à profit les conditions changeantes de l'environnement naturel, au fil du jour et des saisons.

**Un projet développé suivant ce principe** porte un grand soin, entre autres, aux proportions des espaces; aux ambiances lumineuses, thermiques et acoustiques; aux textures et aux couleurs; à la qualité des zones de circulation; aux transitions et aux vues; à la qualité des matériaux et de leur assemblage. Il se penche sur ce que l'architecture du lieu communique et le caractère que cette dernière affiche.

Selon le contexte, le projet peut, par exemple, favoriser un sentiment de sérénité, de dynamisme, de mystère, de surprise, de grandeur, d'intimité, de plaisir esthétique, etc. Bien qu'il soit généralement souhaité d'offrir une expérience positive, dans certaines situations, mettre en scène une expérience qui confronte, qui est inconfortable, déroutante ou dramatique, qui apporte de la confusion et qui désoriente pourrait être approprié et pleinement justifié (exemples : un espace accueillant une œuvre d'art revendicatrice, un musée commémorant un pan d'histoire tragique, etc.).



## BONNES PRATIQUES

### **Conférer un caractère distinctif**

Concevoir une architecture qui confère au projet un caractère distinctif et séduisant, qui participe à son identité et qui fait que les gens aiment le fréquenter.

### **Éveiller les sens et les émotions**

Concevoir une architecture qui favorise une expérience phénoménologique riche et appropriée aux usages et aux personnes occupant le lieu, notamment en créant un environnement qui éveille les sens (par le travail des ambiances lumineuses, de l'échelle, de la couleur, des textures, de l'acoustique, du contact avec la nature, etc.) et qui suscite l'intérêt (la curiosité, la surprise, la contemplation, l'apaisement, le plaisir esthétique, etc.).

### **Scénariser les expériences du lieu et leur séquence**

Développer un projet qui est attentif à l'expérience du lieu du point de vue des différentes personnes l'occupant, à différents moments du jour et de l'année, et de près et de loin (scénarisation des parcours typiques ou «promenades architecturales» des personnes y passant, le visitant ou y travaillant, d'un enfant, d'une patiente sur une civière, etc., ainsi que l'expérience du lieu de jour, de nuit, au fil des saisons).

### **Miser sur la réalisation d'une esthétique constructive de grande qualité**

Réunir les conditions nécessaires pour une exécution soignée et bien coordonnée de l'ouvrage, dans les moindres détails, pour qu'il s'en dégage une impression de qualité, d'ordre et de beauté (conceptrices et concepteurs techniques expérimentés, choix d'assemblages appropriés et bien détaillés, matériaux de qualité, main-d'œuvre qualifiée, budget et échéancier de conception et de construction suffisants, surveillance de chantier, etc.).



## PAVILLON PIERRE-LASSONDE DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Québec, Québec, Canada | 2016

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT	MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC
ARCHITECTURE	OMA ET PROVENCHER_ROY
ŒUVRE D'ART	LUDOVIC BONEY, <i>Une Cosmologie sans genèse</i> , 2015, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO © Stéphane Brugger



PHOTO © Stéphane Brugger

Le pavillon Pierre-Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec s'inscrit comme une intervention contemporaine marquante dans un ensemble institutionnel et patrimonial complexe.

**Par une volumétrie claire et assumée, le projet sur la Grande Allée de Québec affirme une nouvelle porte d'entrée au Musée tout en établissant un dialogue maîtrisé avec les pavillons existants et le paysage urbain.**

L'organisation intérieure privilégie la fluidité des parcours, la diversité des expériences et une grande flexibilité des espaces d'exposition. La transparence du rez-de-chaussée, où se déploie un hall généreux, et l'ouverture sur la ville renforcent le lien entre l'institution culturelle et l'espace public.



### BONNES PRATIQUES

- **Conférer un caractère distinctif** : Conception d'un bâtiment emblématique et pérenne contribuant au rayonnement culturel et institutionnel. Les espaces publics généreux, comme lieux d'accueil, valorisent la rencontre et la médiation culturelle. Le bâtiment, tout en transparence, est invitant et établit un dialogue respectueux avec le cadre bâti existant tout en affirmant la présence du Musée sur la Grande Allée.
- **Éveiller les sens et les émotions** : Expérience de découverte lors d'un passage du pavillon Pierre-Lassonde vers les autres pavillons du Musée par une série de pièces en enfilade. Chacune de celles-ci offre une ambiance particulière. S'y retrouve une qualité constante des ambiances intérieures, notamment par un réglage de la lumière, des proportions justes et une matérialité intemporelle.
- **Scénariser les expériences du lieu et leur séquence** : Offre d'une promenade architecturale ponctuée par une série de passerelles et un escalier monumental en spirale qui suscite la curiosité. Le parcours proposé est intuitif et fait place par moment à la surprise. Par exemple, le visiteur ou la visiteuse peut se retrouver dans un escalier suspendu à la paroi extérieure, offrant un espace de contemplation privilégié sur le parc, la ville et le Musée. La conception du lieu offre une expérience qui tranche avec celle généralement proposée par les musées traditionnels où le parcours est davantage tourné sur l'introspection.
- **Miser sur la réalisation d'une esthétique constructive de grande qualité** : Qualité d'exécution exemplaire des lieux et qui repose sur une équipe de réalisation expérimentée et un suivi rigoureux lors des différentes étapes du projet.

PHOTO © Stéphane Brugger



## BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ

Montréal, Québec, Canada | 2013

### ÉQUIPE PROJET

CLIENT	ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT (VILLE DE MONTRÉAL)
ARCHITECTURE	LEMAY (ERIC PELLETIER) ET LABONTÉ MARCIL
ŒUVRE D'ART	GWENAËL BÉLANGER, <i>La Bourrasque</i> , 2013, <i>Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement</i>



PHOTO © Denis Labrie

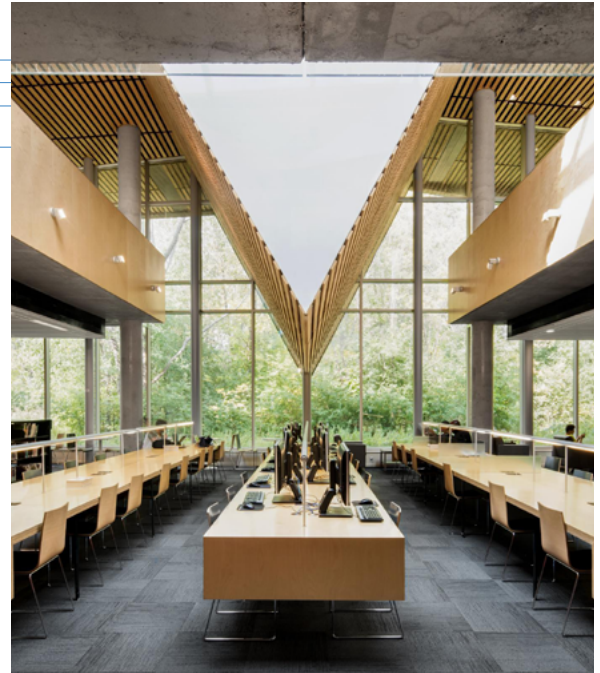


PHOTO © Adrien Williams

La bibliothèque du Boisé propose une vision renouvelée de la bibliothèque où l'architecture, le paysage et la communauté s'entrelacent pour créer un lieu inclusif et vivant. Implantée à la lisière d'un boisé, elle établit un dialogue étroit avec son environnement naturel, offrant des espaces lumineux et ouverts qui favorisent l'appropriation par les usagères et usagers.

**Le projet dépasse la fonction traditionnelle de bibliothèque pour devenir un véritable milieu de vie, accueillant une diversité d'activités culturelles et sociales.**

Sa toiture imposante se déploie au-delà des murs pour réduire les effets acoustiques du corridor aérien à proximité, venant ainsi créer une signature forte à l'ensemble. Par la clarté de son organisation et la qualité de ses ambiances, le projet incarne une architecture accessible, ancrée et durable.

### BONNES PRATIQUES

- **Conférer un caractère distinctif :** Expérience positive proposée aux usagères et usagers par l'ancrage du projet dans son environnement naturel. En établissant un dialogue direct avec le paysage, la visiteuse ou le visiteur est ainsi plongé dans le boisé tout en profitant des espaces intérieurs de grande qualité. La toiture qui se déploie en grande marquise et qui confère une identité propre au projet, un point de repère dans le quartier, permet de créer une zone tampon entre la dynamique urbaine du boulevard et le calme du boisé.
- **Éveiller les sens et les émotions :** Offre d'une diversité d'espaces allant des zones actives aux espaces calmes et introspectifs. Le travail des ambiances lumineuses, avec une abondance de lumière naturelle, de l'échelle des espaces, allant du plus vaste au plus intime, les textures du plafond de bois et le contact presque constant avec la nature suscitent la curiosité, la contemplation et l'apaisement et font de la bibliothèque du Boisé un lieu prisé et fortement fréquenté par la population.
- **Scénariser les expériences du lieu et leur séquence :** Grande transparence et vues vers l'extérieur pour renforcer le lien avec le contexte et permettre l'appropriation par les usagères et usagers. La frontière entre l'intérieur et l'extérieur est ainsi pratiquement effacée. La bibliothèque devient l'interface entre la ville et le paysage. Ce geste favorise l'exploration des lieux depuis tant de l'intérieur que de l'extérieur, tant depuis le boulevard que depuis le parc.



## LE SAVIEZ-VOUS

### Une œuvre pensée pour le milieu de vie du CHSLD Sainte-Monique

Au CHSLD Sainte-Monique à Québec, l'artiste José Luis Torres a réalisé l'œuvre *Souvenirs à venir* dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement*. Intégrée à la cour intérieure de l'établissement, l'intervention a été conçue en tenant compte des besoins particuliers des résidents, notamment ceux vivant avec la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles neurocognitifs.

S'appuyant sur une démarche de recherche sur les environnements destinés aux personnes présentant des troubles cognitifs, l'artiste a privilégié des couleurs vives, des textures perceptibles et des formes simples, favorisant la reconnaissance visuelle et la stimulation sensorielle.

Cette approche démontre comment l'art intégré peut enrichir le projet architectural tout en contribuant à créer un milieu de vie de qualité, rassurant et attentif aux besoins d'une clientèle spécifique.



JOSÉ LUIS TORRES, *Souvenirs à venir*, 2019.  
PHOTO © IAA-MCC



### L'architecture peut également faciliter la guérison.

Une étude de cas a révélé que les patientes et patients de l'hôpital de Poole, en Angleterre, passaient 21 % moins de temps à l'hôpital et nécessitaient moins d'analgésiques lorsqu'elles et ils étaient traités dans un service hospitalier rénové par rapport à celles et ceux d'un service hospitalier vieillissant, érigé dans les années 1960.

## LE SAVIEZ-VOUS



Un projet réussi combine la prise en compte des principes directeurs, l'acquisition de connaissances et l'application des six conditions favorisant la qualité architecturale.



# Les clés de succès d'un projet

**Un projet réussi combine la prise en compte des principes directeurs, l'acquisition de connaissances et l'application des six conditions favorisant la qualité architecturale.**

## La prise en compte des principes directeurs de la qualité architecturale

Pour aboutir à un projet de qualité, il importe d'assurer un juste équilibre entre les principes directeurs, en fonction des caractéristiques propres au projet et aux besoins auxquels ce dernier doit répondre. C'est la définition de cet équilibre qui viendra établir la vision du projet et qui deviendra la ligne directrice à prendre en considération à chacune des étapes de son élaboration.

## L'acquisition de connaissances sur le parc immobilier

Le développement d'une connaissance complète et transversale du parc immobilier permet de mieux planifier et prioriser le maintien de ses actifs.

Cette connaissance aide à la prise de décision éclairée: elle facilite l'adéquation entre les besoins auxquels doit répondre un projet d'architecture et les options immobilières que le parc existant offre ou a le potentiel d'offrir. Pour tout projet, cette connaissance permet d'optimiser la réutilisation d'espaces existants, voire de favoriser la requalification des bâtiments patrimoniaux, dans un souci de développement durable, sinon de justifier les besoins de nouvelles constructions.

## L'application des six conditions favorisant une architecture de qualité: un processus itératif

La qualité architecturale requiert une approche globale qui mise sur la créativité, l'innovation, l'intelligence collective et l'esprit critique. Le processus de conception architectural vise à répondre aux besoins des utilisatrices et utilisateurs en générant des solutions sur les plans fonctionnel, technique, environnemental, social et économique, tout en étant culturellement significatives. Ce processus implique des phases itératives d'observation, de conception et de validation au cours desquelles des choix sont faits et des priorités sont établies de manière concertée, selon les occasions offertes par le projet.

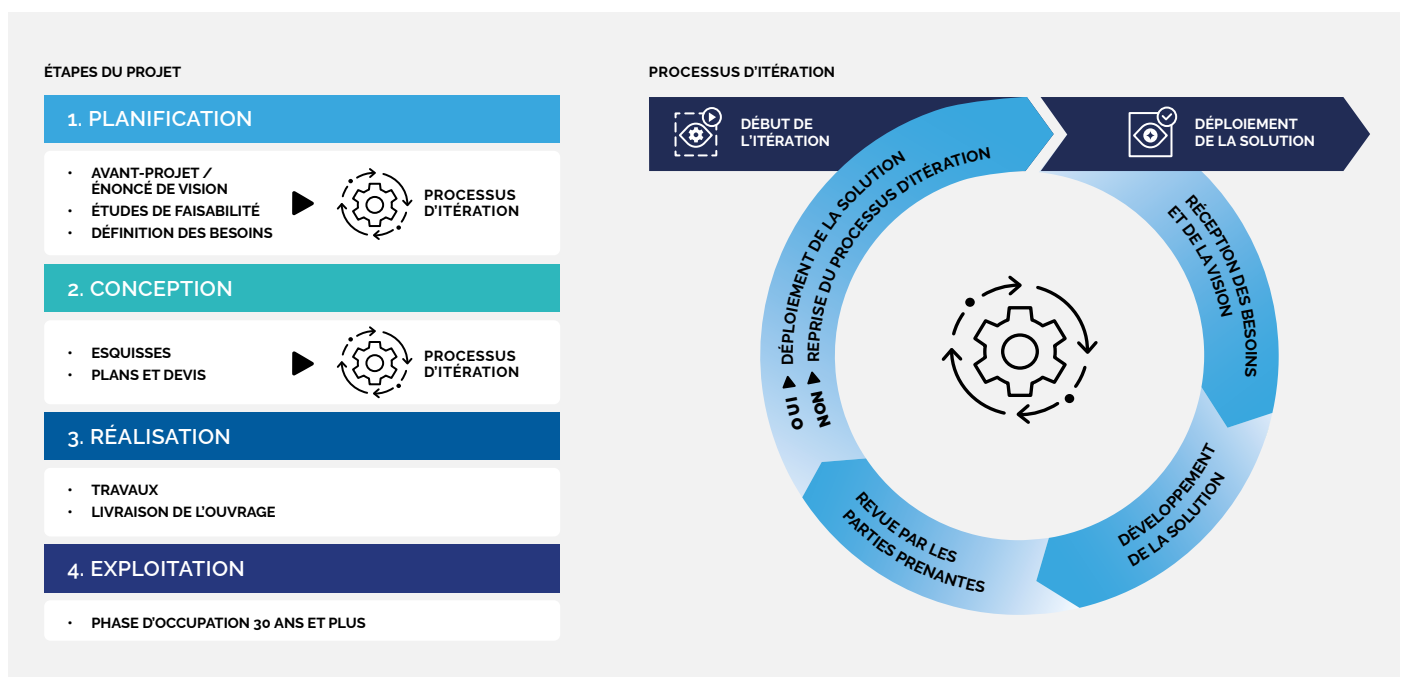


Figure 2. Processus d'itération selon les différentes étapes d'un projet



# SIX CONDITIONS FAVORISANT UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Pour assurer le développement d'un projet architectural de qualité, fondé sur les 11 principes directeurs, 6 conditions de succès doivent être réunies et remplies.

## CONDITION 1 – Une bonne définition des besoins

**Des besoins bien définis préalablement au projet, qui reposent sur la participation de toutes les parties prenantes et qui font appel à l'expertise d'une équipe de professionnelles et professionnels issus de plusieurs domaines.**

### C'est-à-dire...

Un projet architectural est conçu sur la base d'une définition claire et détaillée de tous les besoins. Cela comprend l'établissement : des usages, des spécifications techniques et fonctionnelles, des relations spatiales, de l'expérience désirée, du niveau de qualité attendu, des critères de localisation, des conditions de succès du projet, etc.

Une bonne définition des besoins permet d'assurer que ces derniers sont en adéquation avec les attentes et que toutes les parties y adhèrent : expertes et experts (architectes, ingénieures et ingénieurs en structure et en électromécanique, entrepreneurs, etc.), usagères et usagers, promoteur, instances locales, personnel d'entretien et de maintenance, population, etc. Une démarche de participation publique peut être enrichissante à cet égard.

La définition des besoins repose sur un processus itératif qui permet des allers-retours en continu jusqu'à la proposition d'un projet qui soit satisfaisant pour toutes et tous.

## CONDITION 2 – Un échéancier suffisant

**Un échéancier offrant le temps nécessaire à la bonne planification du projet et à l'optimisation des solutions architecturales pour ainsi assurer plus d'efficacité lors de la phase de réalisation.**

### C'est-à-dire...

Considérant qu'un projet d'architecture perdure pour des décennies, un investissement suffisant de temps au moment de la conception et de la construction du projet est judicieux. Pour respecter les principes directeurs de la qualité architecturale et aboutir à un projet de qualité, il importe d'octroyer le temps nécessaire au processus itératif entre les étapes pour, par exemple, explorer les options et obtenir des données sur la performance future du projet, ce qui permettra d'appuyer les meilleures décisions.

En effet, c'est dès le début que les décisions peuvent avoir un effet significatif sur la plus-value d'un projet sans engendrer de coûts élevés. Au contraire, chaque changement apporté au projet en cours de réalisation peut s'avérer très coûteux.

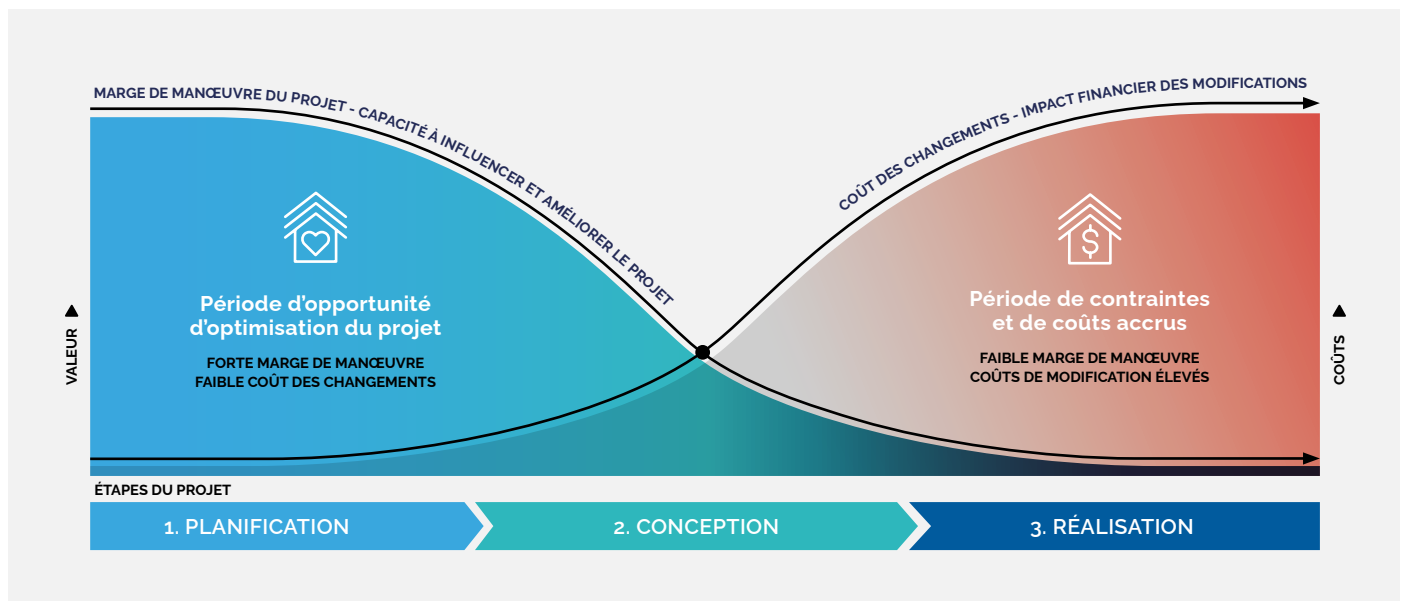


Figure 3. Évolution des coûts et de la marge de manœuvre dans le projet



### CONDITION 3 – Un budget en phase avec les ambitions de qualité

**Un budget permettant de faire des choix durables et reposant sur une vision globale qui intègre les coûts de construction et d'exploitation.**

#### C'est-à-dire...

Un budget réaliste est établi en fonction du niveau de qualité attendu et des risques du projet. Cela implique notamment de fixer des coûts de projet en prenant en considération tout son cycle de vie. L'investissement de départ pour élaborer et construire un projet est relativement faible par rapport aux investissements qui seront requis pour exploiter et entretenir le bâtiment pendant toute sa durée de vie utile. Ainsi, les choix architecturaux doivent être faits en prenant en considération leur incidence sur les coûts d'exploitation et d'entretien qu'ils engendreront pendant des décennies à venir.

La réalisation d'un projet dans un cadre budgétaire déterminé requiert une approche complexe et plusieurs remises en question tout au long du processus. La remise en question du programme, la mutualisation de certains équipements, l'évaluation de la pertinence de certaines exigences du cahier des charges et la révision des conditions de réalisation sont autant de facteurs à prendre en compte lors de l'élaboration du projet.

### CONDITION 4 – Des processus efficaces

**Des processus misant sur la créativité et l'innovation, tels des modes collaboratifs dans la conception et la réalisation des projets.**

#### C'est-à-dire...

La qualité d'un projet dépend de la qualité de son processus d'élaboration. La confiance, la collaboration et la communication entre les parties prenantes sont essentielles au succès d'un projet. Pour atteindre les ambitions de qualité architecturale du projet, l'appropriation et le respect des principes directeurs de la qualité architecturale par tous les membres de l'équipe de projet sont essentiels. Un processus fondé sur la collégialité assure la transversalité et, par conséquent, l'efficacité. Cette approche se définit par un travail en équipe motivé par l'atteinte d'un but commun. Elle est centrée sur la transmission de l'information, l'expression des attentes et la responsabilité mutuelle des personnes participant au projet. Ces processus collaboratifs mettent à profit l'expertise multiple de chaque partie prenante pour élaborer la meilleure solution architecturale pour un projet donné, en fonction de son contexte, de son envergure et de son potentiel d'innovation.

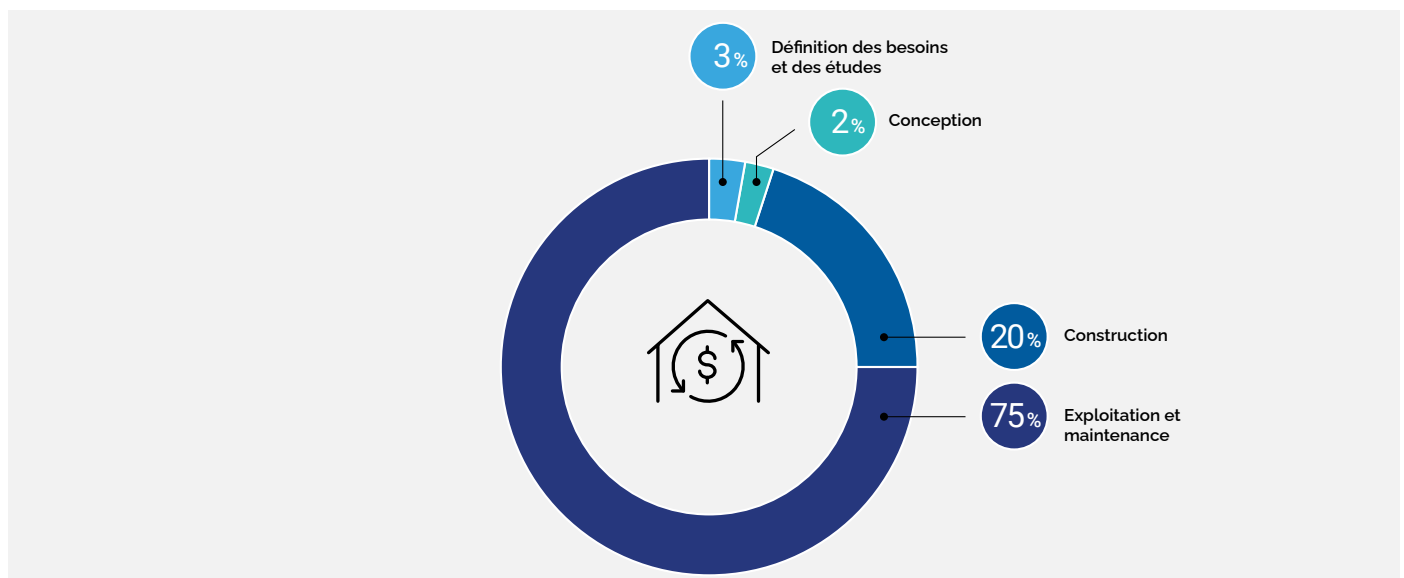


Figure 4. Répartition des coûts d'un bâtiment sur tout son cycle de vie



## SIX CONDITIONS FAVORISANT UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

### CONDITION 5 – La constitution de la meilleure équipe

**Des modes de sélection des professionnelles et professionnels ainsi que des entrepreneurs basés sur la qualité et permettant de réunir les meilleurs experts et expertes en fonction des particularités du projet.**

#### C'est-à-dire...

La réalisation d'un projet architectural réussi fait appel à de nombreux experts et expertes ayant des compétences diverses et complémentaires. La qualité d'un projet dépend largement de la qualité des professionnelles et professionnels qui accompagneront le client ou la cliente. Ces expertes et experts devraient être sélectionnés sur la qualité de leurs réalisations et leurs compétences en fonction du projet à réaliser et de ses enjeux. Un projet réussi repose, en outre, sur la créativité des professionnelles et professionnels pour remplir la commande et bien gérer les enjeux ainsi que les possibilités, l'expertise dans l'application de solutions efficaces et une approche holistique permettant de valider de manière itérative les bases du projet en cours de route et d'atteindre les objectifs souhaités.

### CONDITION 6 – Une évaluation post-occupation

**Une surveillance et une évaluation du projet démontrant ses retombées et son efficacité.**

#### C'est-à-dire...

Les meilleures décisions sont basées sur des connaissances et des pratiques qui ont fait leurs preuves dans le cadre de projets antérieurs. Les bonnes pratiques, les projets pilotes et les projets primés peuvent servir d'inspiration pour guider l'élaboration d'un projet. Pour transmettre cette connaissance, profiter des leçons apprises et s'améliorer en continu, il convient de surveiller la performance du projet au moment de son occupation et de documenter les bons coups, notamment sur le plan de son adéquation avec les principes directeurs de la qualité architecturale, ainsi que les failles dans les processus qui ont mené à son élaboration, et ce, en collaboration avec toutes les parties prenantes.

# Conclusion

Le Guide de bonnes pratiques : pour une architecture humaine, durable et créative présente les connaissances les plus à jour quant aux meilleures pratiques architecturales. Il offre les clés de succès pour livrer un projet public de qualité en explicitant les 11 principes directeurs de la qualité architecturale, en invitant à développer davantage nos connaissances sur le parc immobilier existant et en proposant 6 conditions favorisant une architecture de qualité.

Le présent document institue un premier cadre de référence en matière d'architecture, une base de compréhension commune des multiples dimensions de la qualité. Il dégage des façons de faire qui font consensus pour guider la réalisation de projets de qualité.

Cette publication du Bureau de la valorisation de l'architecture pose la première pierre d'une démarche structurée et cohérente pour le développement de projets de qualité. Un dernier chapitre au présent Guide, qui prendra la forme d'un outil pratique pour favoriser la prise en compte de l'ensemble des dimensions de la qualité architecturale, est déjà en cours d'élaboration par le Bureau. Cet outil, fondé sur les principes directeurs de qualité, permettra aux donneurs d'ouvrage et aux professionnelles et professionnels qui les accompagnent d'évaluer leur projet à la lumière des 11 principes directeurs. Il servira à animer les échanges et les réflexions avec chaque partie prenante d'un projet.

Ainsi, le Guide ne constitue pas une conclusion, mais il s'inscrit plutôt dans une perspective prospective. Il invite tout donneur d'ouvrage à s'approprier les principes directeurs de qualité et à bien s'entourer dès le départ en s'associant aux différentes parties prenantes qui appuieront la bonne définition des besoins d'un projet, comme première condition de succès d'un projet.

Pour obtenir plus de renseignements sur les éléments présentés dans ce guide de bonnes pratiques, ou pour en savoir davantage sur le volet architecture de la *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire*, nous vous invitons à communiquer avec le ministère de la Culture et des Communications à [architecture@mcc.gouv.qc.ca](mailto:architecture@mcc.gouv.qc.ca)





ANNEXES

## COMPOSITION DES ÉQUIPES DE PROJET

Afin d'alléger la présentation des projets, la composition complète des équipes est regroupée dans cette annexe.

### La réponse aux besoins

#### École primaire Stadacona

Québec, Québec, Canada | 2022

CLIENTS: Centre de services scolaires de la Capitale et École primaire Stadacona

ARCHITECTURE: Lab-École (Jérôme Lapierre Architecte) + ABCP Architecture

ŒUVRE D'ART: Giorgia Volpe, *Jardiner vers les étoiles*, 2022, *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement*

INGÉNIERIE:

Tetra Tech et Pageau Morel et Associés

CONSULTANT ACOUSTIQUE: Soft dB

CONSULTANT EN MISE EN SERVICE: Altanergy

CONSTRUCTION: Dalcon

<https://www.jeromelapierre.ca/projets/ecole-primaire-stadacona>

<https://www.abcparchitecture.com/projets/architecture/ecole-primaire-de-limoilou>

#### Pavillon de la base de plein air de Sainte-Foy

Sainte-Foy, Québec, Canada | 2019

CLIENTE: Ville de Québec

ARCHITECTURE: Patriarche. (Luc Bélanger, Véronique Boulet)

ŒUVRE D'ART: Ludovic Boney, *Lever de soleil sur le nord*, 2019, *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement*

INGÉNIERIE: FNX Innov et WSP

ARCHITECTURE DU PAYSAGE: Stantec

CONSTRUCTION: Drolet Construction

<https://www.patriarche.fr/>

### L'environnement

#### Collège Sainte-Anne

Dorval, Québec, Canada | 2022

CLIENT: Collège Sainte-Anne

ARCHITECTURE: Atelier Pierre Thibault + Architecture49

INGÉNIERIE ÉLECTROMÉCANIQUE: Martin Roy et associés + LGT

INGÉNIERIE STRUCTURALE: NCK + LGT

INGÉNIERIE CIVILE: CDGU Construction

CONSTRUCTION: JCB Construction Canada

SIMULATION ÉNERGÉTIQUE:

Martin Roy et associés + Akonovia

CERTIFICATIONS B2C:

Martin Roy et associés + Vertima

<https://www.pthibault.com/project/college-sainte-anne/>

#### Pavillon horticole écoresponsable de l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, Québec, Canada | 2012

CLIENT: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

ARCHITECTURE: ONICO Architecture

ŒUVRE D'ART: Frédéric Saia, *À tire d'aile, avec aplomb*, 2012, *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement*

ARCHITECTURE DU PAYSAGE:

ONICO Architecture et ITA

INGÉNIERIE ÉLECTROMÉCANIQUE:

Martin Roy et associés

INGÉNIERIE CIVILE ET STRUCTURALE: BPR

CONSTRUCTION: Kamco

MISE EN SERVICE: EXP

CONSULTANT LEED: Martin Lavergne

DIRECTION DES CHARRETTES ET SIMULATIONS:

Groupe de recherche en ambiances physiques de l'Université Laval

<https://www.voirvert.ca/nouvelles/rubriques/le-pavillon-innovateur-ita>

### La localisation

#### Bibliothèque de Drummondville

Drummondville, Québec, Canada | 2017

CLIENTE: Ville de Drummondville

ARCHITECTURE:

Chevalier Morales architectes + DMA

ŒUVRE D'ART: Marc-Antoine Côté, *Je suis le jeu des mémoires entre l'oiseau et le nid*, 2017, *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement*

INGÉNIERIE: WSP

ARCHITECTURE DE PAYSAGE: Civiliti

CONSTRUCTION: Construction

Bertrand Dionne (ENVELOPPE), Construction

Bugère (FINITION), Construction Michel Gagnon (SYSTÈMES INTÉRIEURS)

<https://chevaliermorales.com/projets/bibliotheque-de-drummondville>

<https://dma-arch.com/en/projects/bibliotheque-de-drummondville>

#### Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Montréal, Québec, Canada | 2021

CLIENT: Gouvernement du Québec

ARCHITECTURE: CannonDesign et NEUF

architectes (CONCEPT ARCHITECTURAL D'ORIGINE) / NFOE, Menkès Shooner Dagenais LeTourneux, Jodoin Lamarre Pratte architectes, Lemay et Parkin (CENTRE DE RECHERCHE)

ŒUVRES D'ART: *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement*

- Gwenaél Bélanger, *Trame de fond*, 2020
- Karilee Fuglem, *Air de réflexion*, 2016
- Doyon-Rivest, *La vie en montagne*, 2015
- La Société des archives affectives, *Ad astra*, 2020
- Yannick Pouliot, *Confort moderne*, 2017
- Cynthia Dinan-Mitchell, *Néo-baroque*, 2017
- Henri Venne, *Sublimation diaphane*, 2018
- Michel Goulet, *Jardins et jardiniers du monde*, 2013
- Marilou Lemmens et Richard Ibghy, *1 + 1 + 1 = 1*, 2021
- Jean-Philippe Roy, *Fôret*, 2016
- Alain Paiement, *Tessellations sans fin*, 2013
- Nicolas Baier, *Ligne de vie*, 2017
- Scherübel Klaus, *Sans titre (L'artiste au travail) #30*, 2017
- François Vincent, *Premiers arrivants*, 2013
- Béchar et Hudon, *La résonance des corps*, 2016
- Louise Viger, *La traversée des lucioles*,
- Pierre Bourgault, *Les jeux de ficelles*, 2013

INGÉNIERIE: SDK et associés (STRUCTURE) /

Pageau Morel et associés (ÉLECTROMÉCANIQUE) / SNC-Lavalin (ACOUSTIQUE)

ARCHITECTURE DE PAYSAGE: NIP Paysage

MAÎTRISE D'OUVRAGE: Pomerleau, CHUM

<https://www.neuf.ca/fr/realisations/centre-hospitalier-de-luniversite-de-montreal-chum-phase-1>

## Le contexte d'implantation

**Est-Nord-Est résidence d'artistes**  
Saint-Jean-Port-Joli, Québec, Canada | 2019

CLIENT : Est-Nord-Est  
ARCHITECTURE : Bourgeois / Lechasseur  
architectes  
ŒUVRE D'ART : François Mathieu, *Je fais en  
faisant...*, 2019, *Politique d'intégration des arts à  
l'architecture et à l'environnement*  
INGÉNIEUR STRUCTUREL : Génie-plus  
CONSTRUCTION : Marcel Charest & Fils  
[https://www.bourgeoislechasseur.com/  
projets/est-nord-est-residence-dartistes](https://www.bourgeoislechasseur.com/projets/est-nord-est-residence-dartistes)

## Théâtre Gilles-Vigneault

Saint-Jérôme, Québec, Canada | 2017

CLIENT : Diffusion En Scène  
ARCHITECTURE : Atelier TAG et Jodoin Lamarre  
Pratte architectes en consortium  
ŒUVRE D'ART : Diane Morin, *Parade*, 2016,  
*Politique d'intégration des arts à l'architecture  
et à l'environnement*  
INGÉNIEUR STRUCTUREL : SDK et associés  
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIQUE : FNX-Enerpro  
CONSTRUCTION : Construction Demathieu Bard  
ACOUSTIQUE : Legault & Davidson  
SCÉNOGRAPHE : GOMULTIMEDIA  
ÉCLAIRAGE : CS Design  
GESTION DE PROJET : Avison Young  
[https://jlp.ca/en/project/theatre-gilles-  
vigneault/](https://jlp.ca/en/project/theatre-gilles-vigneault/)

## Le patrimoine culturel

**Le Monastère des Augustines**  
Québec, Québec, Canada | 2015

CLIENTE : Fiducie du patrimoine culturel  
des Augustines  
ARCHITECTURE : ABCP  
ŒUVRE D'ART : Marc-Antoine Côté, *Les Invisibles*,  
2015, *Politique d'intégration des arts à  
l'architecture et à l'environnement*  
ARCHITECTURE DE PAYSAGE : WAA  
STRUCTURE : WSP  
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ : CIMA+  
GESTIONNAIRE DE PROJET : Strategia Conseil  
[https://www.abcparchitecture.com/projets/  
architecture/le-monastere-des-augustines](https://www.abcparchitecture.com/projets/architecture/le-monastere-des-augustines)

## Pavillon d'accueil de la Seigneurie des Aulnaies

Saint-Roch-des-Aulnaies, Québec, Canada | 2014

CLIENTE : Corporation touristique de la  
Seigneurie des Aulnaies  
ARCHITECTURE : Anne Carrier Architecture  
CONSTRUCTION : Construction Citadelle  
[https://annecarrier.com/projets/pavillon-  
daccueil-de-la-seigneurie-des-aulnaies](https://annecarrier.com/projets/pavillon-daccueil-de-la-seigneurie-des-aulnaies)

## Le coût sur le cycle de vie

**Revitalisation des habitations Val-Martin**  
Laval, Québec, Canada | 2020

CLIENT : Office municipal d'habitation de Laval  
ARCHITECTURE : Aedifica  
ŒUVRE D'ART : Cyndie Belhumeur, *Perspectives  
entrelacées*, 2024, *Politique municipale  
d'intégration de l'art public aux bâtiments et  
sites municipaux de la Ville de Laval*  
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIQUE :  
Aedifica et Therméca  
INGÉNIEUR STRUCTUREL : L2C  
INGÉNIEUR CIVIL : Vinci Consultants  
ARCHITECTURE DE PAYSAGE : Groupe Rousseau  
Lefebvre  
CONSTRUCTION : Sidcan  
[https://aedifica.com/fr/projets/revitalisation-val-  
martin](https://aedifica.com/fr/projets/revitalisation-val-martin)

## Hôtel de ville de La Pêche

La Pêche, Québec, Canada | 2024

CLIENTE : Municipalité de La Pêche  
ARCHITECTURE : BGLA  
ŒUVRE D'ART : Lisa Creskey, *La traverse*, 2024,  
*Politique d'intégration des arts à l'architecture  
et à l'environnement*  
ARCHITECTE DE PAYSAGE : Denis Massie  
INGÉNIEUR STRUCTUREL : Latéral  
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIQUE : Pageau Morel et  
associés  
CONSULTATION PASSIVHAUS : Landmark  
Passivhaus et Construction Maison Passive  
CERTIFICATION PASSIVHAUS : Peel Passive House  
CONSTRUCTION : Ed Brunet et associés  
<https://www.bgla.ca/hotel-de-ville-la-peche>

## La pérennité du bâti

**Le Grand Théâtre de Québec**  
Québec, Québec, Canada | 2024

CLIENT : Le Grand Théâtre de Québec  
ARCHITECTURE : Lemay + Atelier 21  
INGÉNIEUR STRUCTURE, ÉLECTRIQUE, MÉCANIQUE :  
WSP  
CONCEPTION DE VERRE : ELEMA  
MATÉRIAUX : SIMCO  
CONSTRUCTION : Pomerleau  
[https://lemay.com/fr/projets/grand-theatre-  
de-quebec](https://lemay.com/fr/projets/grand-theatre-de-quebec)

## Parc de la Chute-Montmorency : Expérience chute

Québec, Québec, Canada | 2021

CLIENTE : Société des établissements de plein  
air du Québec (Sépaq)  
ARCHITECTURE : Daoust Lestage Lizotte Stecker  
ARCHITECTURE DE PAYSAGE : Lucie Bibeau,  
architecte paysagiste  
INGÉNIEUR STRUCTUREL ET ÉLECTRIQUE : Tetra Tech  
INGÉNIEUR CIVIL ET ENVIRONNEMENTALE : CIMA +  
CONSTRUCTION : Construction Deric inc.  
[https://daoustlestage.com/project/experience-  
chute-parc-de-la-chute-montmorency](https://daoustlestage.com/project/experience-chute-parc-de-la-chute-montmorency)

## La sécurité

### École À Pas de Géant

Montréal, Québec, Canada | 2023

CLIENT: À pas de Géant

ARCHITECTURE: Provencher\_Roy

ARCHITECTURE DE PAYSAGE: Provencher\_Roy /  
Harvey & Kells

INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE:

Pageau Morel

INGÉNIERIE STRUCTURALE: L2C / Nordic Structures

INGÉNIERIE CIVILE: Marchand Houle

ÉCLAIRAGE: EDP / Skylight PS

CONSTRUCTION: Pomerleau

<https://provencherroy.ca/projets/ecole-a-pas-de-geant>

### Les Habitations Saint-Michel Nord

Montréal, Québec, Canada | 2020

CLIENT: Office municipal d'habitation de  
Montréal (OMHM)

ARCHITECTURE: Saïa Barbaresi Topouzanov  
architects

ARCHITECTURE DE PAYSAGE: Vlan paysages

INGÉNIERIE ÉLECTROMÉCANIQUE: Aedifica

INGÉNIERIE STRUCTURALE: CIMA +

CONSTRUCTION: Cybco inc.

<https://sbt.qc.ca/projects/habitations-saint-michel>

## La santé et le confort

### PAX Habitat

Joliette, Québec, Canada | 2024

CLIENT: PAX Habitat

ARCHITECTURE: Rayside Labossière

INGÉNIERIE STRUCTURALE ET CIVILE: EXP

CONSTRUCTION: Philippe Gagnon Construction

<https://www.rayside.qc.ca/projets/pax-habitat>

### Siège de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Québec, Québec, Canada | 2021

CLIENTE: Commission des normes, de l'équité,  
de la santé et de la sécurité du travail et  
Société québécoise des infrastructures

ARCHITECTURE: Consortium Lemay Michaud et  
Coarchitecture

ŒUVRE D'ART: Patrick Coutu, *Les vases  
communicants*, 2020, *Politique d'intégration  
des arts à l'architecture et à l'environnement*

INGÉNIERIE STRUCTURALE: SNC-Lavalin

CONSTRUCTION: EBC

[https://www.lemaymichaud.com/projets/  
siege-social-de-la-cnesst](https://www.lemaymichaud.com/projets/siege-social-de-la-cnesst)

[https://www.coarchitecture.com/portfolio/  
si%C3%A8ge-social-de-la-cnesst](https://www.coarchitecture.com/portfolio/si%C3%A8ge-social-de-la-cnesst)

## L'inclusivité et l'accessibilité universelle

### Station Préfontaine

Montréal, Québec, Canada | 2022

CLIENTE: Société de transport de Montréal

ARCHITECTURE: COEX

ŒUVRE D'ART: Catherine Sylvain, *Relier*, 2022,  
*Politique d'intégration des arts à l'architecture  
et à l'environnement*

INGÉNIERIE: Stantec

[https://coex.com/project/station-de-metro-  
prefontaine](https://coex.com/project/station-de-metro-prefontaine)

### Pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale

Québec, Québec, Canada | 2019

CLIENTE: Assemblée nationale du Québec

ARCHITECTURE: Provencher\_Roy / GLCRM  
Architectes

ŒUVRE D'ART: Jonathan Villeneuve, *Le spectre  
des lumières*, 2019, *Politique d'intégration des  
arts à l'architecture et à l'environnement*

INGÉNIERIE ÉLECTROMÉCANIQUE: CIMA+

INGÉNIERIE CIVILE ET STRUCTURALE: WSP

AUTRE CONSULTATION: CSP Consultants en  
sécurité

CONSTRUCTION: Pomerleau

[https://provencherroy.ca/projets/pavillon-  
daccueil-de-lassemblee-nationale-du-quebec](https://provencherroy.ca/projets/pavillon-daccueil-de-lassemblee-nationale-du-quebec)

## L'expérience

### Pavillon Pierre-Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec

Québec, Québec, Canada | 2016

CLIENT: Musée national des beaux-arts du  
Québec

ARCHITECTURE: OMA et Provencher\_Roy

ŒUVRE D'ART: Ludovic Boney, *Une Cosmologie  
sans genèse*, 2015, *Politique d'intégration des  
arts à l'architecture et à l'environnement*

ARCHITECTURE DE PAYSAGE: Fahey et associés

INGÉNIERIE ÉLECTROMÉCANIQUE: BPA et EXP

INGÉNIERIE STRUCTURALE: AtkinsRéalis et BPR

ACOUSTIQUE: Legault & Davidson

ÉCLAIRAGE: Buro Happold

CONSTRUCTION: EBC

[https://provencherroy.ca/projets/musee-  
national-des-beaux-arts-du-quebec](https://provencherroy.ca/projets/musee-national-des-beaux-arts-du-quebec)

### Bibliothèque du Boisé

Montréal, Québec, Canada | 2013

CLIENT: Arrondissement de Saint-Laurent (Ville  
de Montréal)

ARCHITECTURE: Lemay (Eric Pelletier) et Labonté  
Marcil

ŒUVRE D'ART: Gwenaël Bélanger, *La Bourrasque*,  
2013, *Politique d'intégration des arts à  
l'architecture et à l'environnement*

INGÉNIERIE STRUCTURALE: SDK et associés

INGÉNIERIE ÉLECTROMÉCANIQUE:

Leroux Beaudoin Hurens et associés

ARCHITECTURE DE PAYSAGE: Lemay (Eric Pelletier)  
et Labonté Marcil

[https://lemay.com/fr/projets/bibliotheque-du-  
boise/](https://lemay.com/fr/projets/bibliotheque-du-boise/)

## NOTES DE BAS DE PAGE

Afin d'alléger la présentation des notes de bas de page est regroupée dans cette annexe.

1. La **consultation de la population** décrit l'ensemble des activités au cours desquelles le donneur d'ouvrage consulte les personnes concernées par le projet quant à leurs réalités, leurs besoins et la manière dont le projet propose de les solutionner. C'est une démarche qui vise à puiser dans la connaissance et l'expérience des gens du milieu pour bonifier le projet, le faire viser plus juste et générer une plus grande satisfaction. Pour une démarche réussie, les expertes et experts estiment qu'il est crucial de bien cerner, pour chaque projet: qui, comment et quand consulter. Il apparaît nécessaire d'aller au-delà de la simple transmission d'informations quant au projet de manière à établir un véritable dialogue avec les participantes et participants, qui peut aller de la consultation jusqu'au design participatif et à la cocréation. Il est préférable que les activités de consultation soient menées par une consultante ou un consultant neutre et indépendant, et que les architectes et autres professionnelles et professionnels du projet y assistent. Les expertes et experts recommandent aussi fortement de consulter les personnes au tout début du projet (avant que les décisions importantes et immuables soient prises) et d'effectuer au moins un suivi avec elles en cours de conception pour présenter les solutions développées jusque-là et recueillir leurs commentaires pour peaufiner le projet par la suite.
2. **L'évaluation post-occupation**, aussi appelée « évaluation post-installation » ou « évaluation après emménagement », est un processus structuré permettant d'évaluer et d'optimiser la performance d'un projet d'architecture après sa mise en service. Elle vise à mesurer divers aspects tels que la satisfaction des occupantes et occupants, la fonctionnalité des espaces, la qualité de l'air intérieur, le confort thermique et l'efficacité énergétique. Elle est réalisée par une tierce partie et repose sur une variété de méthodes, comme des observations et des mesures sur place ainsi que des entrevues ou des questionnaires normalisés destinés aux occupantes et occupants. Les expertes et experts estiment que l'évaluation post-occupation est une excellente manière de documenter les bonnes pratiques et de faire progresser la qualité des projets d'architecture, en permettant notamment d'éviter la répétition des erreurs, mais de reproduire les bons coups sur la base de données probantes.
3. <https://www.voirvert.ca/projets/projet-etude/le-pavillon-horticole-ecoresponsable-ita>
4. **Pôle d'échanges**: lieu où convergent plusieurs modes de transport favorisant l'intermodalité. Les personnes peuvent donc y changer de mode de transport. Les changements de mode de transport des personnes, quant à eux, impliquent différents modes, dont l'automobile, la marche, le vélo, le train, le transport en commun et les taxis. Les pôles d'échanges peuvent être notamment des ports ou des gares. Ils peuvent également être multimodaux lorsque différents modes de transport entre deux lieux sont offerts, permettant à l'utilisateur ou au transporteur de marchandises de choisir un mode ou l'autre pour effectuer un même déplacement.
5. Vivre en Ville (2013). *Bâtir au bon endroit: la localisation des activités et des équipements au service des collectivités viables*, collection Outils du Québec, p. 37.
6. Colloque virtuel organisé par l'Ordre des architectes du Québec, en collaboration avec l'Association des architectes paysagistes du Québec, du 16 au 19 novembre 2020, discussion d'ouverture: <https://www.oaq.com/colloque2020>.
7. Le **patrimoine culturel** désigne l'ensemble des biens matériels et immatériels qui ont une valeur historique, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique et qui participent à l'identité d'une communauté, d'une région ou d'une nation. Cela inclut des bâtiments, des monuments, des sites, des paysages, des objets, des traditions, des expressions, des pratiques sociales, des pratiques artistiques et des savoir-faire, qui font ou non l'objet d'une désignation patrimoniale officielle.
8. Vitam, centre de recherche en santé durable, chaire de recherche en santé mentale, autogestion et travail de l'université Laval et le monastère des Augustines. [La science le confirme: le patrimoine peut diminuer l'épuisement et l'anxiété](#), Québec, 25 novembre 2025. Communiqué de presse sur trois études menées par VITAM, Centre de recherche en santé durable, sur l'expérience du patrimoine au Monastère des Augustines, confirmant que le patrimoine favorise la diminution de l'épuisement et l'amélioration du bien-être.
9. Des **approches dites de prévention situationnelle par l'aménagement** ont été développées pour favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité dans l'environnement bâti, comme la CPTED (*Crime Prevention Through Environmental Design*), la SBD (*Security by Design*) et la prévention de la criminalité par l'aménagement du milieu. Ces approches reposent sur l'idée qu'entre autres facteurs, les caractéristiques de l'environnement bâti contribuent à protéger ou à mettre à risque la sécurité des personnes dans un lieu en y invitant ou en y décourageant implicitement les comportements malveillants. Les études en la matière ont notamment mis en lumière que le design, la gestion et l'occupation d'un lieu ont des effets non négligeables sur la sécurité et le sentiment de sécurité ressentis par les personnes qui le fréquentent. Les lieux publics ou semi-publics qui offrent une mauvaise visibilité (par exemple, des angles morts), qui sont isolés, qui désorientent, qui sont mal entretenus ou peu fréquentés, seraient particulièrement propices à l'insécurité. Ces caractéristiques environnementales viendraient à la fois augmenter le risque d'actes criminels et le sentiment d'insécurité des occupantes et occupants et une approche de design proactive permettant d'éliminer ou de mitiger leur présence contribuerait à réduire les risques de danger réels et perçus. Au contraire, les espaces facilement lisibles, bien éclairés, bien entretenus, verdissants, et qui présentent une certaine transparence, une signalétique claire, une occupation dynamique et des contrôles d'accès naturels (c'est-à-dire non technologiques), subtils et bien intégrés, seraient plus rassurants.

## NOTES DE BAS DE PAGE

Afin d'alléger la présentation des notes de bas de page est regroupée dans cette annexe.

10. Les exigences de la réglementation en matière de sécurité sont principalement établies sur la base des risques liés aux usages, aux dimensions et à la matérialité d'un bâtiment ainsi qu'en fonction de la taille et de la mobilité de la population qu'il accueille. Leur application permet de garantir un niveau minimal de sécurité physique aux occupantes et occupants, notamment contre les risques de blessures graves ou mortelles que peuvent entraîner les chutes, les incendies et les séismes. Toutefois, ces règlements tiennent peu compte des particularités du contexte d'implantation, des aspects psychosociaux, du sentiment de sécurité et des vulnérabilités particulières à certains groupes de personnes, notamment celles des femmes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des personnes racisées et des personnes LGBTQ+ qui sont proportionnellement plus touchées par l'insécurité et le sentiment d'insécurité. Ainsi, un bâtiment en tout point conforme aux codes et normes en vigueur pourrait tout de même générer une forte insécurité. Pour concevoir un environnement sécuritaire de grande qualité, il est donc essentiel d'envisager la sécurité et les vulnérabilités des occupantes et occupants au-delà du cadre légal, en plus de s'y conformer.
11. <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-07-19/quartier-saint-michel/oui-ce-sont-des-hlm.php>
12. <https://www.lapresse.ca/actualites/2023-07-08/hebergement-pour-aines/une-petite-revolution-a-joliette.php>
13. <https://www.lapresse.ca/dialogue/temoignages/2025-05-14/maisons-des-aines/la-tortue-de-la-fable-a-maintenant-de-la-compagnie.php>



